



Éducation, Culture et Formation

Rapport technique 2019-2020 : Mesure du rendement du Système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année

Publié mai 2022

Government of Northwest Territories
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Table des matières

Présentation.....	1
Sommaire	2
Aperçu des résultats.....	3
Mesure de rendement des intrants.....	5
Le niveau de développement des élèves à leur arrivée en 1 ^{re} année.....	6
Santé et bien-être des élèves de 4 ^e et 7 ^e années	9
Nombre d'écoles ténoises	12
Nombre d'élèves ténois.....	18
Nombre d'éducateurs ténois.....	25
Budgets en éducation du MÉCF	27
Mesure du rendement des activités.....	31
Inscriptions en prématernelle et maternelle.....	32
Inscriptions dans les options d'éducation alternative.....	33
Inscription aux programmes de langues autochtones.....	36
Élèves ayant un plan de soutien à l'élève.....	46
Résultats des tests de rendement de l'Alberta pour les élèves de la 6 ^e et de la 9 ^e années.....	50
Nombre d'élèves ténois de 6 ^e et de 9 ^e années exemptés des AAT	54
Résultats de l'examen pour l'obtention du diplôme chez les élèves du deuxième cycle du secondaire.....	57
Mesures du rendement des résultats	63
Taux d'enfants sur la bonne voie (IMDPE) selon la fréquentation de la prématernelle ...	64
Sentiment de lien des élèves de 4 ^e et 7 ^e années envers les adultes à l'école	65
Taux d'assiduité par niveau, de la 1 ^{re} à la 12 ^e année	67
Taux de réussite des élèves du secondaire dans les matières de base.....	71
Taux de diplomation au secondaire	78
Pourcentage d'élèves de 12 ^e année qui s'inscrivent à un programme postsecondaire	81

Présentation

Le Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation (le Cadre) s'inscrit dans un contexte mondial et national où l'éducation adopte une approche plus holistique de l'enseignement et de l'apprentissage visant à faire des élèves des personnes compétentes qui contribuent positivement à la société. Ce modèle respecte davantage les cultures autochtones des Territoires du Nord-Ouest (TNO) et permet de mieux répondre aux besoins et aux attentes de la société du XXI^e siècle. Pour apprendre à survivre sur les terres ancestrales et pour contribuer à l'essor de leur collectivité, les élèves ont besoin de compétences complexes et souples qui font appel à l'ensemble de leurs capacités.

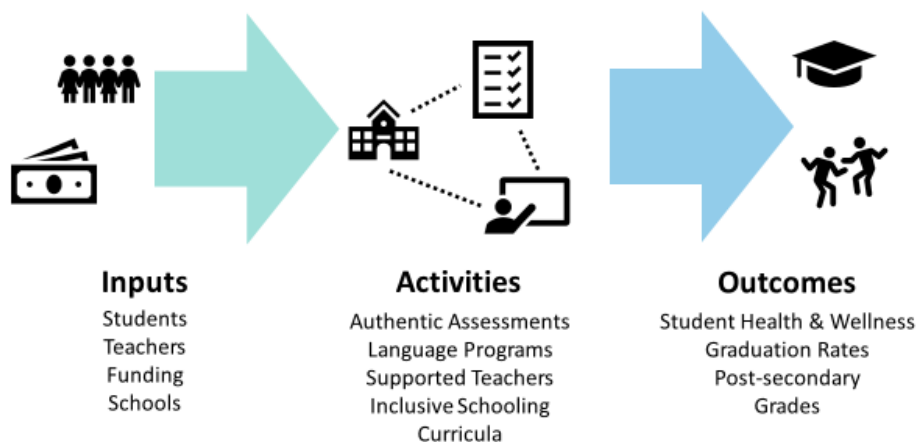
Le Cadre est une initiative sur dix ans mise en place en 2013 et axée sur l'amélioration du système d'éducation des TNO, de la prématernelle à la 12^e année afin de le rendre plus pertinent pour les élèves du Nord en leur permettant de s'épanouir et de développer leurs compétences.

En lisant le présent document, il ne faut pas oublier qu'il rend compte des sept premières années du Cadre sur un cycle de vie de dix ans. Les changements que les TNO souhaitent apporter grâce au Cadre sont complexes et multifacettes, et prennent du temps. Les lacunes qui persistent dans les résultats des élèves, plus particulièrement dans les petites collectivités, découlent de plusieurs facteurs qui doivent d'abord être abordés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), les gouvernements autochtones, les collectivités et les familles.

Le présent document constitue un bilan de l'état actuel du système d'éducation des TNO par rapport aux changements mis en œuvre par l'intermédiaire du Cadre en 2013.

Sommaire

Le présent document rend compte de l'état actuel du système d'éducation téniois et montre comment le système a évolué au cours des trois dernières années. Le système d'éducation est constitué de plusieurs parties liées entre elles. Il s'agit d'un réseau d'organisations, de personnes, de programmes, de ressources, de documents et d'activités. Afin d'illustrer comment le système d'éducation fonctionne en tant que système, le rapport est organisé en trois catégories : intrants, activités et résultats.



Les **intrants** du système d'éducation sont les choses qui entrent dans le système, comme l'argent, les enseignants et les élèves. Les intrants sont ce avec quoi le système d'éducation doit travailler. Les **activités** du système d'éducation sont les choses que le système produit, comme les programmes, les cours et les évaluations. Elles comprennent les différentes façons dont le système est mobilisé pour enseigner aux élèves et les soutenir. On englobe notamment dans les **résultats** du système d'éducation, les notes, les taux de diplomation, et le bien-être des élèves. Idéalement, un bon système d'éducation produira des élèves heureux, en santé et compétents qui sont prêts à entamer la prochaine étape de leur vie.

L'année scolaire 2019-2020, qui est comprise dans ce rapport-ci, a été l'année où la pandémie de COVID-19 a commencé. Certaines mesures de rendement ont été influencées par les changements apportés à la façon de prodiguer l'enseignement pour ralentir la propagation du virus. Il est indiqué, aux endroits pertinents, si les mesures de rendement ont été influencées par la pandémie et, le cas échéant, de quelle façon. À l'heure actuelle, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) ne possède pas de données suffisantes pour déterminer les effets précis de la pandémie. Certains des effets de la COVID-19 sur l'éducation deviendront plus clairs une fois l'année scolaire 2020-2021 terminée; on devra cependant patienter pour mesurer toutes les conséquences de cette pandémie sur notre système.

Aperçu des résultats

Dans le présent rapport, les mesures de rendement pour les années scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 sont souvent affichées côte à côte. Cela permet de voir facilement les domaines où le système fonctionne bien, où il s'améliore et où du soutien continu est nécessaire. Les résultats des années précédentes sont présentés dans la première version de ce rapport, intitulé [Rapport sur la mesure du rendement de l'éducation de la prématernelle à la 12^e année](#), et publié en 2020. Voici un aperçu des résultats de la version de 2019-2020.

- Depuis l'introduction, à l'échelle du territoire, de la prématernelle au cours de l'année scolaire 2017-2018, le pourcentage d'élèves de maternelle qui ont fréquenté la prématernelle et dont le développement est sur la bonne voie augmente continuellement. Au cours des prochaines années, nous continuerons sans doute d'observer les avantages du programme de prématernelle à mesure que les élèves vieillissent.
- On continue d'observer une tendance à la baisse dans le bien-être général des élèves de la 4^e à la 7^e année.
- La fréquentation scolaire, parmi les élèves des centres régionaux et des petites collectivités, continue aussi d'être en baisse.
- Aux TNO, le nombre d'enfants scolarisés à la maison a augmenté progressivement depuis l'année scolaire 2017-2018.
- Les taux de diplomation au secondaire dans les petites collectivités et les centres régionaux continuent d'augmenter.
- Aux TNO, le pourcentage de diplômés du secondaire qui poursuivent leur éducation postsecondaire dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme reste globalement stable, bien qu'il y ait eu une baisse d'environ 10 % dans les petites collectivités depuis l'année scolaire 2017-2018.



**Examen de l'éducation de la prématernelle à la 12^e année
par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation**

Partie 1 : Mesure du rendement des intrants

Government of Northwest Territories Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Mesure de rendement des intrants

La première partie de ce document décrit les intrants du système d'éducation ténos. Par exemple, la santé et le bien-être des élèves qui entrent dans le système d'éducation constituent une information importante pour savoir de quel type de soutien ils auront besoin. Sont fournies dans cette section les données sur le nombre d'élèves et d'enseignants, et sur la part de financement reçue par chaque organisme scolaire.

Les mesures rapportées dans cette section sont les suivantes :

- Le niveau de développement de l'élève à son arrivée en 1^{re} année
- La santé et le bien-être des élèves en 4^e et 7^e années
- Le nombre d'écoles aux TNO
- Le nombre d'élèves aux TNO
- Le nombre d'enseignants aux TNO
- Les budgets du MÉCF pour l'éducation

Le niveau de développement des élèves à leur arrivée en 1^{re} année

Pourquoi utiliser cette mesure?

L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) est un questionnaire que les enseignants de maternelle de partout au Canada et d'ailleurs remplissent pour obtenir de l'information sur l'apprentissage et le développement de leurs élèves. L'IMDPE permet d'évaluer comment les enfants s'en sortent dans cinq domaines (appelés « domaines de développement ») :

- Santé et bien-être physique
- Compétences sociales
- Maturité affective
- Développement cognitif et du langage
- Compétences en communication et connaissances générales

Selon les résultats des enfants dans chaque domaine, on déterminera s'ils sont « sur la bonne voie », « vulnérables » ou « exposés à des risques ».

Un enfant « sur la bonne voie » réussit bien dans les cinq domaines de développement. On le considère comme prêt pour les expériences et les apprentissages qui l'attendent en première année. Un enfant est « vulnérable » s'il a des difficultés dans au moins un des domaines de développement. Il est plus susceptible d'éprouver des difficultés – qui pourraient durer s'il n'obtient pas l'appui dont il a besoin. Enfin, le terme « exposé à des risques » désigne les enfants qui arrivent entre les deux. Un enfant « exposé à des risques » n'est vulnérable dans aucun domaine, mais n'est pas non plus sur la bonne voie dans tous les domaines. Il va peut-être réussir à rattraper ses camarades qui se développent bien, mais il pourrait vraisemblablement bénéficier d'un coup de pouce.

Le suivi des résultats de l'IMDPE aux TNO permet aux familles, aux collectivités, aux écoles et aux décideurs d'être au fait du développement de la petite enfance dans les différentes régions des TNO. En regardant les résultats dans les trois catégories pour une période donnée, et selon les types de collectivités, nous pouvons mieux déterminer où le besoin en services de soutien supplémentaire se fait le plus criant.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Vu la petite quantité d'élèves ténois, un petit changement dans les résultats d'IMPDE peut apparaître comme un changement substantiel dans l'ensemble, ce qui fausse les résultats. Pour cette raison, les résultats d'IMPDE sont regroupés par grappes de trois ans.

Dans l'ensemble, les pourcentages combinés des enfants ténois qui étaient « sur la bonne voie » ou « exposés à des risques » au cours des trois dernières années est de 62 % (Figure 1). Les petites collectivités continuent de présenter un pourcentage moins élevé d'enfants « sur la bonne voie » par rapport aux centres régionaux et à Yellowknife

(Figure 2). Toutefois, le nombre d'enfants « sur la bonne voie » dans les petites collectivités a augmenté depuis 2018. Le rapport montre plus loin que l'introduction de la prématurité a eu un effet, somme toute, positif sur les enfants ténois (page 64, Figure 27).

Plus préoccupante est la diminution de 6 points du pourcentage d'enfants sur la bonne voie à Yellowknife au cours des trois dernières années (Tableau 1).

Les résultats de l'IMPDE pour 2019-2020 ne reflètent pas les effets de la pandémie de COVID-19. Les questionnaires sont remplis en février et mars, donc avant le début de la pandémie en 2020.

Figure 1 : Pourcentage des enfants ténois qui, dans leur développement, sont « sur la bonne voie », « exposés à des risques » ou « vulnérables » de 2012 à 2020, par grappes de trois ans.

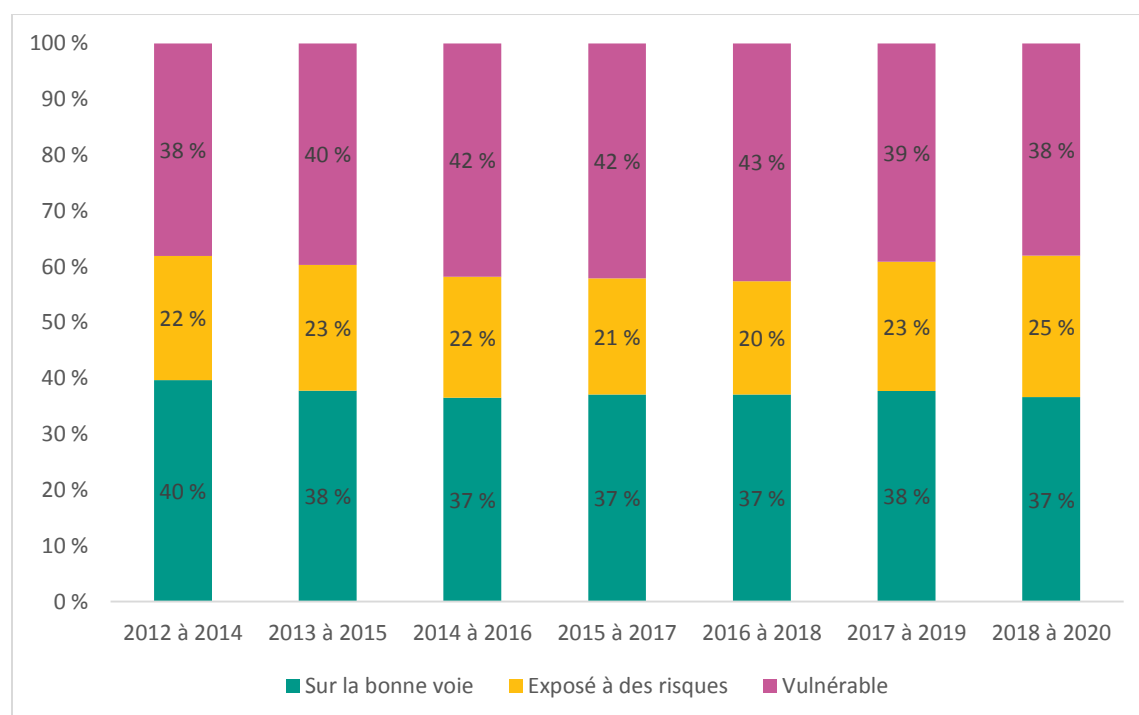


Figure 2 : Pourcentage des enfants qui, dans leur développement, sont « sur la bonne voie » par type de collectivité, en grappes de trois ans.

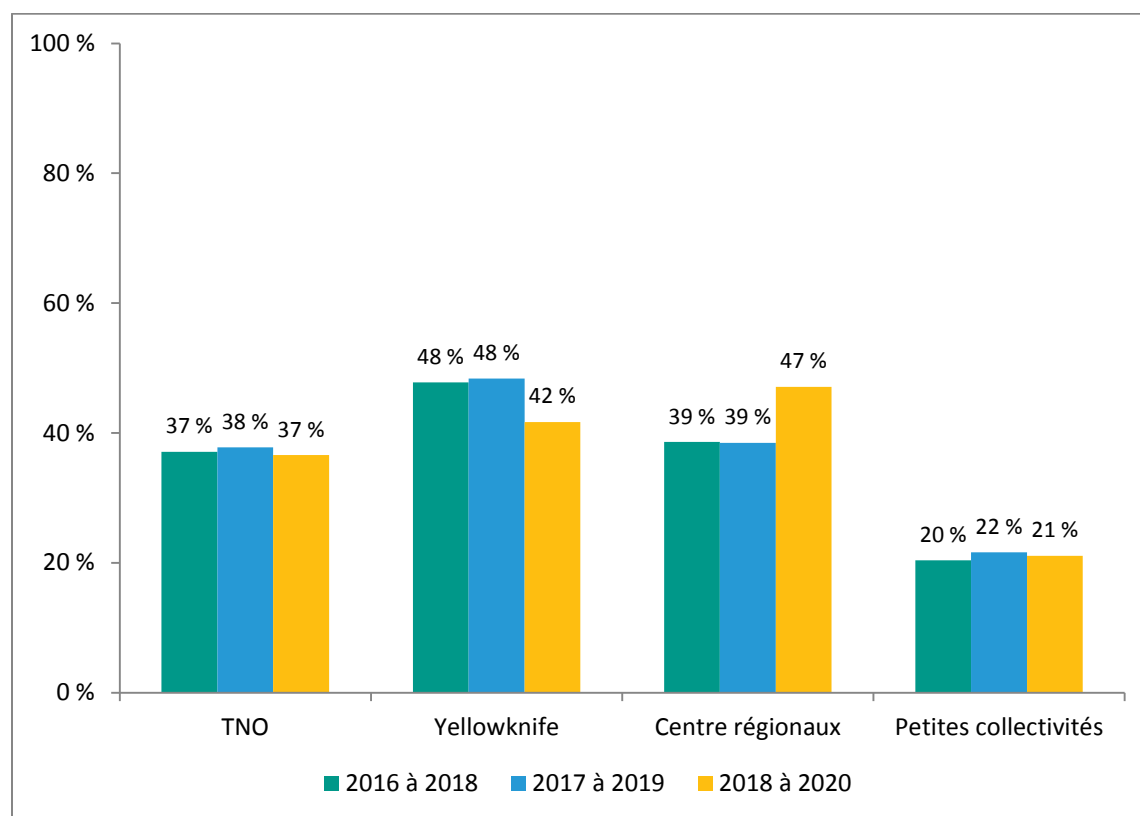


Tableau 1 : Pourcentage des enfants qui, dans leur développement, sont « sur la bonne voie » par type de collectivité, de 2017-2018 à 2019-2020, en grappes de trois ans.

	TNO	Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités
2016 à 2018	39 %	48 %	39 %	20 %
2017 à 2019	37 %	48 %	39 %	22 %
2018 à 2020	33 %	42 %	47 %	21 %

Santé et bien-être des élèves de 4^e et 7^e années

Pourquoi utiliser cette mesure?

L'Instrument de mesure du développement des enfants de la 4^e et de la 7^e années (IMDE4/7) est un questionnaire rempli par les élèves du primaire de la 4^e et de la 7^e années. Il porte sur cinq domaines du développement étroitement liés au bien-être, à la santé et à la réussite scolaire (santé et bien-être physiques, sentiment d'appartenance à l'école, développement socioaffectif, expériences à l'école et utilisation du temps pendant et après les heures d'école). L'index de bien-être combine cinq mesures de l'IMDE4/7 :

- Optimisme
- Estime de soi
- Bonheur
- Absence de tristesse
- Santé générale

Selon le nombre de réponses « positives » et « négatives » données par les enfants dans les cinq domaines de bien-être, ils obtiennent l'un des résultats suivants : « élève épanoui », « bien-être moyen à élevé » ou « faible bien-être ». On s'attend à ce que le nombre de résultats « élève épanoui » augmente à mesure que le système scolaire ténois de la prématernelle à la 12^e année devienne mieux à même de refléter les cultures ténoises et qu'il aide les élèves à devenir des personnes compétentes et saines. Fait important, les résultats « élève épanoui » de l'instrument ne dépendent pas seulement des expériences scolaires des élèves. La vie et les expériences des élèves à l'extérieur de l'école influencent aussi leur sens de bien-être et comment ils se sentent en arrivant à l'école. Surtout, les données de l'IMDE4/7 ont montré que la mesure du bien-être autodéclarée par les élèves est liée de manière significative et positive au nombre d'« atouts » qu'ils perçoivent avoir dans leur vie (p. ex. relations avec les adultes, relations avec les pairs, activités après l'école, nutrition et sommeil, expérience à l'école).

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Chez les élèves de 4^e année, le pourcentage d'élèves « épanouis » a diminué, une tendance constante partout aux TNO. En 7^e année, le pourcentage d'élèves « épanouis » est en baisse, surtout pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020. Cette diminution du nombre de résultats « élèves épanouis » suggère que le système scolaire ténois peut en faire davantage pour soutenir le bien-être des élèves durant leurs années de scolarité intermédiaires.

Depuis l'année scolaire 2017-2018, les centres régionaux ont vu une augmentation du pourcentage d'élèves épanouis en 4^e année. Cette donnée à contre-courant de la tendance générale aux TNO est un signe positif.

Les résultats de 2019-2020 ne reflètent pas les effets de la pandémie de COVID-19. Les élèves ont rempli les questionnaires de l'IMDE en janvier et en février, donc avant le début de la pandémie.

Figure 3 : Pourcentage des élèves de 4^e année qui sont « épanouis » par type de collectivité et au fil du temps, de 2015-2016 à 2019-2020.

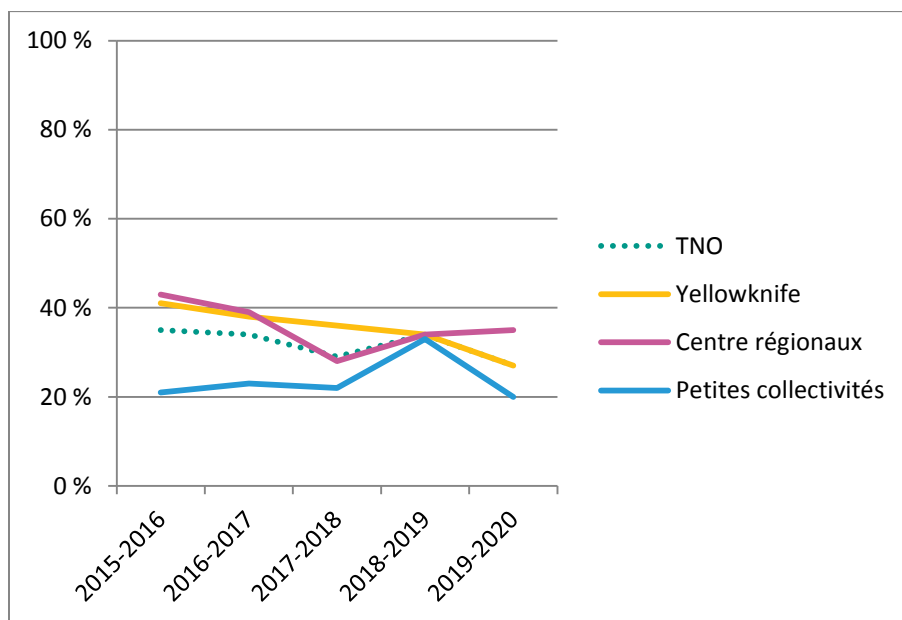


Figure 4 : Pourcentage des élèves de 7^e année qui sont « épanouis » par type de collectivité et au fil du temps, de 2015-2016 à 2019-2020.

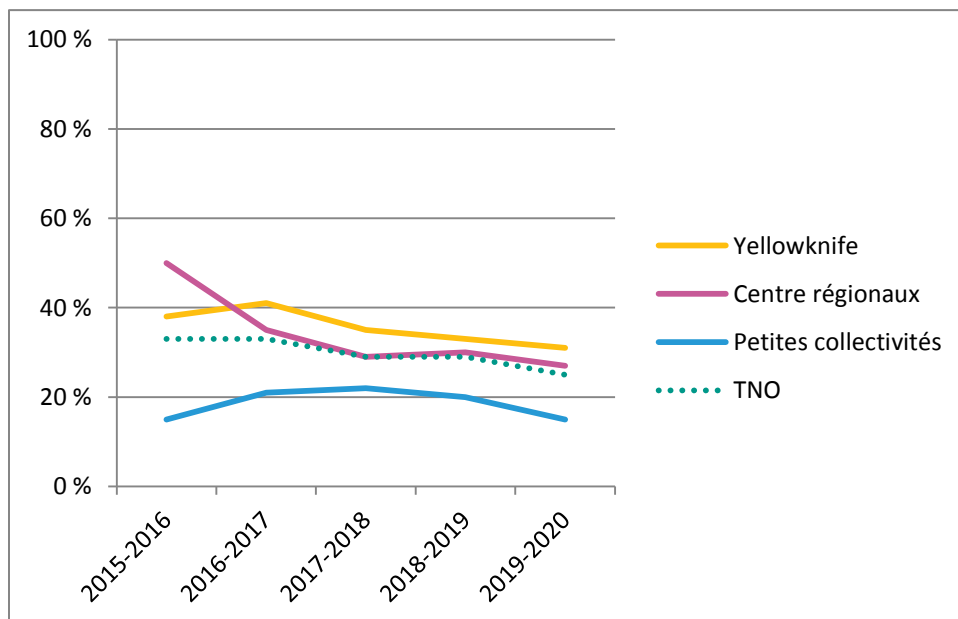


Tableau 2 : Pourcentage des élèves de 4^e année qui sont épanouis selon l'IMDE par type de collectivité, de 2015-2016 à 2019-2020.

	Pourcentage des élèves de 4 ^e année « épanouis »				
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Yellowknife	41 %	38 %	36 %	34 %	27 %
Centres régionaux	43 %	39 %	28 %	34 %	35 %
Petites collectivités	21 %	23 %	22 %	33 %	20 %
TNO	35 %	34 %	29 %	34 %	27 %

Tableau 3 : Pourcentage des élèves de 7^e année qui sont épanouis selon l'IMDE par type de collectivité, de 2015-2016 à 2019-2020.

	Pourcentage des élèves de 7 ^e année « épanouis »				
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Yellowknife	38 %	41 %	35 %	33 %	31 %
Centres régionaux	50 %	35 %	29 %	30 %	27 %
Petites collectivités	15 %	21 %	22 %	20 %	15 %
TNO	33 %	33 %	29 %	29 %	25 %

Nombre d'écoles ténoises

Pourquoi utiliser cette mesure?

Le nombre d'écoles ténoises par collectivité et par organisme scolaire reflète la taille des TNO, l'effectif scolaire en région, ainsi que la dispersion géographique des services éducatifs.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Aux TNO, aucune nouvelle école n'a ouvert ses portes depuis le rapport de 2020 sur la mesure du rendement.

Tableau 4 : Nombre d'écoles par type de collectivité.

Type de collectivité	Collectivités comprises	Nombre d'écoles	Écoles comprises
TNO	Toutes	49	Toutes les écoles des TNO
Yellowknife	Yellowknife	10	École Allain St-Cyr (de la prématernelle à la 12 ^e année) École St. Joseph (de la prématernelle à la 7 ^e année) École secondaire St. Patrick (de la 8 ^e à la 12 ^e année) École J. H. Sissons (de la prématernelle à la 5 ^e année) École secondaire Sir John Franklin (de la 9 ^e à la 12 ^e année) École William McDonald (de la 6 ^e à la 8 ^e année) École primaire Mildred Hall (de la prématernelle à la 8 ^e année) École N. J. Macpherson (de la prématernelle à la 5 ^e année) École Range Lake North (de la prématernelle à la 8 ^e année) École catholique Weledah (de la prématernelle à la 7 ^e année)
Centres régionaux	Hay River, Fort Smith, Inuvik	8	École secondaire Diamond Jenness (de la 8 ^e à la 12 ^e année) École primaire East Three (de la prématernelle à la 6 ^e année) École secondaire East Three (de la 7 ^e à la 12 ^e année) École Boréale (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Harry Camsell (de la

			prématernelle à la 3 ^e année) École Joseph Burr Tyrrell (de la prématernelle à la 6 ^e année) École secondaire P. W. Kaeser (de la 7 ^e la 12 ^e année) École Princess Alexandra (de la 4 ^e à la 7 ^e année)
Petites collectivités	Aklavik, Behchokò, Colville Lake, Délı̨ne, Dettah, Enterprise, Fort Good Hope, Fort Liard, Fort McPherson, Fort Providence, Fort Resolution, Fort Simpson, Gamètì, Jean Marie River, Kakisa, Katlodeeche, Łutselk'e, Nahanni Butte, Ndilò, Norman Wells, Paulatuk, Sachs Harbour, Sambaa K'e, Tsiigehtchic, Tuktoyaktuk, Tulita, Ulukhaktok, Wekweètì, Whatì, Wrigley	31	École Alexis Arrowmaker (de la maternelle à la 10 ^e année) École Angik (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Charles Tetcho (de la prématernelle à la 9 ^e année) École Charles Yohin (de la prématernelle à la 10 ^e année) École Chief Albert Wright de la prématernelle à la 6 ^e année; apprentissage à distance du Nord pour certains de la 10 ^e à la 12 ^e année) École Chief Jimmy Bruneau (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Chief Julian Yendo (de la prématernelle à la 9 ^e année) École Chief Julius (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Chief Paul Niditchie (de la prématernelle à la 9 ^e année) Centre éducatif Chief Sunrise (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Chief T'Selehye (de la prématernelle à la 12 ^e année; apprentissage à distance du Nord pour certains de la 10 ^e à la 12 ^e année) École Colville Lake (de la prématernelle à la 12 ^e année; apprentissage à distance du Nord pour certains de la 10 ^e à la 12 ^e année) École primaire et secondaire Deh Gáh (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Deninu (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Echo-Dene (de la

		prématernelle à la 12^e année) École primaire Elizabeth Mackenzie (de la prématernelle à la 6^e année) École Helen Kalvak Elihakvik (de la prématernelle à la 12^e année) École Inualthuyak (de la prématernelle à la 9^e année) École Jean Wetrade de Gamètì (de la prématernelle à la 12^e année) École Louie Norwegian (de la prématernelle à la 9^e année) École Kakisa Lake (de la prématernelle à la 9^e année) École dénée K'álemì (de la prématernelle à la 12^e année) École Kaw Tay Whee (de la prématernelle à la 12^e année) École primaire Łíídlı́ Kúé (anciennement École primaire Bompas) (de la prématernelle à la 6^e année) École secondaire régionale Łíídlı́ Kúé (anciennement École secondaire Thomas Simpson) (de la 7^e à la 12^e année) École Lutsel K'e Dene (de la prématernelle à la 12^e année) École Mackenzie Mountain (de la prématernelle à la 12^e année) École Mangilaluk (de la prématernelle à la 12^e année) École communautaire Mezi (de la prématernelle à la 12^e année) École Moose Kerr (de la prématernelle à la 12^e année) École ʔehtseo Ayha (de la prématernelle à la 12^e année; Apprentissage à distance du Nord pour certains de la 10^e à la 12^e année)
--	--	---

Tableau 5 : Nombre d'écoles par organisme scolaire.

Organisme scolaire	Nombre d'écoles	Écoles comprises
Conseil scolaire de Beaufort-Delta (CSBD)	9	École Moose Kerr (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Chief Julius (de la prématernelle à la 12 ^e année) École primaire East Three (de la prématernelle à la 6 ^e année) École secondaire East Three (de la 7 ^e à la 12 ^e année) École Angik (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Inualthuyak (de la prématernelle à la 9 ^e année) École Chief Paul Niditchie (de la prématernelle à la 9 ^e année) École Mangilaluk (de la prématernelle à la 12 ^e année) Helen Kalvak Elihakvik (de la prématernelle à la 12 ^e année)
Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO)	2	École Boréale (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Allain St-Cyr (de la prématernelle à la 12 ^e année)
Conseil scolaire de division du Dehcho (CSDD)	9	École Charles Tetcho (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Charles Yohin (de la prématernelle à la 10 ^e année) École Chief Julian Yendo (de la prématernelle à la 9 ^e année) École primaire et secondaire Deh Gáh (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Echo-Dene de la prématernelle à la 12 ^e année) École Kakisa Lake (de la prématernelle à la 9 ^e année) École primaire Łíídlı́ Kúé (anciennement École primaire Bompas) (de la prématernelle à la 6 ^e année) École secondaire régionale Łíídlı́ Kúé (anciennement École secondaire Thomas Simpson) (de la 7 ^e à la 12 ^e année) École Louie Norwegian (de la prématernelle à la 9 ^e année)
Administration	1	École Kaw Tay Whee (de la prématernelle à la

scolaire de district de Dettah (ASDD)		12 ^e année)
Administration scolaire de district de Ndilo (ASDN)	1	École K'álemì Dene (de la prématernelle à la 12 ^e année)
Conseil scolaire de division du Sahtú (CSDS)	5	École Colville Lake (de la prématernelle à la 12 ^e année; apprentissage à distance du Nord pour certains de la 10 ^e à la 12 ^e année) École ʔehtseo Ayha (de la prématernelle à la 12 ^e année; apprentissage à distance du Nord pour certains de la 10 ^e à la 12 ^e année) École Chief T'Selehye (de la prématernelle à la 12 ^e année; apprentissage à distance du Nord pour certains de la 10 ^e à la 12 ^e année) École Mackenzie Mountain (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Chief Albert Wright (de la prématernelle à la 12 ^e année; apprentissage à distance du Nord pour certains de la 10 ^e à la 12 ^e année)
Conseil scolaire de division du Slave Sud (CSDSS)	8	Centre éducatif Chief Sunrise (de la prématernelle à la 12 ^e année) École secondaire Diamond Jenness (de la 8 ^e à la 12 ^e année) École Deninu (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Harry Camsell (de la prématernelle à la 3 ^e année) École Joseph Burr Tyrrell (de la prématernelle à la 6 ^e année) École Lutsel K'e Dene (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Princess Alexandra (de la 4 ^e à la 7 ^e année) École secondaire P. W. Kaeser (de la 7 ^e à la 12 ^e année)
Agence de services communautaires th̓ch̓q (ASCT)	5	École Chief Jimmy Bruneau (de la prématernelle à la 12 ^e année) École primaire Elizabeth Mackenzie (de la prématernelle à la 6 ^e année) École communautaire Mezi (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Jean Wetrade de Gamètì (de la prématernelle à la 12 ^e année) École Alexis Arrowmaker (de la maternelle à la 10 ^e année)
Administration scolaire de district	6	École primaire Mildred Hall (de la prématernelle à la 8 ^e année)

n° 1 de Yellowknife (YK1)		École J. H. Sissons (de la prématernelle à la 5 ^e année) École William McDonald (de la 6 ^e à la 8 ^e année) École N. J. Macpherson (de la prématernelle à la 5 ^e année) École Range Lake North (de la prématernelle à la 8 ^e année) École secondaire Sir John Franklin (de la 9 ^e à la 12 ^e année)
Écoles catholiques de Yellowknife	3	École St. Joseph (de la prématernelle à la 7 ^e année) École secondaire St. Patrick (de la 8 ^e à la 12 ^e année) École catholique Weledah (de la prématernelle à la 7 ^e année)

Nombre d'élèves ténois

Pourquoi utiliser cette mesure?

Savoir combien d'élèves le système scolaire ténois soutient aide les décideurs à définir les services qu'on leur offre. Le nombre d'inscriptions est également utilisé pour déterminer la hauteur du financement des écoles par le MÉCF.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les inscriptions ont continué d'être relativement stables depuis l'année scolaire 2017-2018 de la 1^{re} à la 5^e année (Figure 5) et au secondaire (Figure 6). Les inscriptions à l'école secondaire sont consignées globalement, parce que le MÉCF s'est rendu compte des problèmes de qualité des données qui surviennent lorsque les données ne sont pas entrées de manière constante dans le système d'information sur les élèves. Surtout, les exigences pour déterminer la désignation du niveau scolaire de nombreux élèves de 11^e et de 12^e année ne sont pas appliquées rigoureusement. Ces erreurs sont en train d'être corrigées, et en attendant, les données d'inscription au secondaire seront consignées globalement.

Le nombre d'inscriptions est colligé à la fin du mois de septembre. Les données pour 2019-2020 ont été collectées avant le début de la pandémie au printemps 2020.

Figure 5 : Nombre d'élèves équivalents temps plein¹ inscrits à l'école (de la 1^{re} à la 9^e année) en 2017-2018, 2018-2019, et 2019-2020.

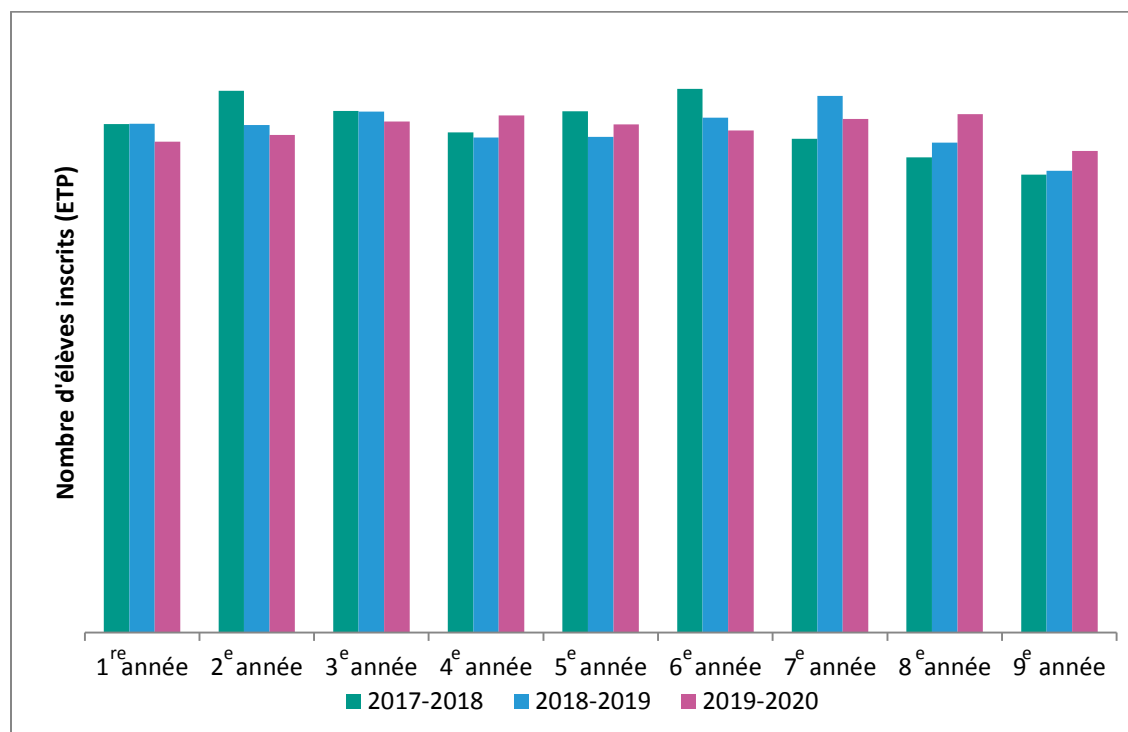
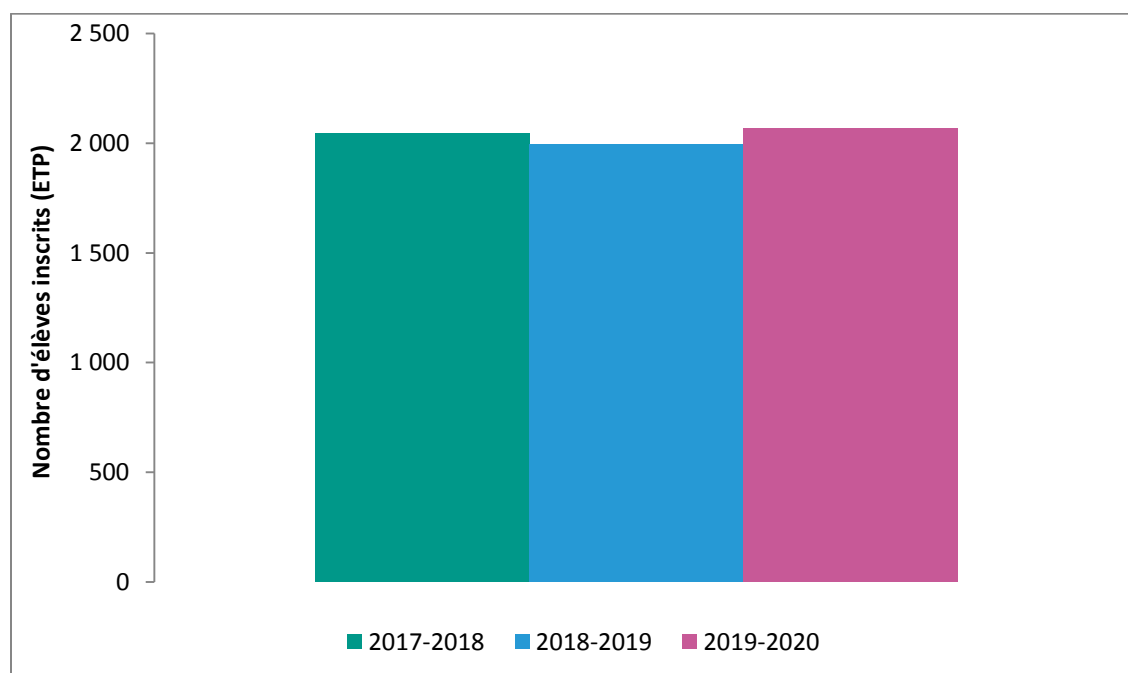


Figure 6 : Nombre d'élèves équivalents temps plein (ETP) inscrits à l'école secondaire en 2017-2018, 2018-2019, et 2019-2020.



¹ Les élèves équivalents temps plein incluent ceux qui ont été présents à l'école au moins 60 % du temps au 30 septembre de l'année scolaire décrite.

Tableau 6 : Inscriptions ETP de la première année au deuxième cycle du secondaire en 2019-2020².

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	Deuxième cycle du secondaire	Total
TNO											
Vue d'ensemble	594,5	593	608,5	578,5	579	601,5	627	572,5	539,5	1992,25	7286,25
Autochtone	352	366	383,5	366,5	375,5	361,5	400,5	362,5	363	1357,5	4688,5
Non-Autochtone	242,5	227	225	212	203,5	240	226,5	210	176,5	634,75	2597,75
Organisme scolaire											
Beaufort-Delta											
Vue d'ensemble	120,0	103,5	118,0	118,5	109,5	100,0	92,5	84,0	89,5	320,25	1255,75
Autochtone	102,0	89,5	104,0	110,5	96,5	87,0	84,5	71,0	82,5	295,75	1123,25
Non-Autochtone	18,0	14,0	14,0	–	13,0	13,0	–	13,0	–	24,5	132,5
CSF											
Vue d'ensemble	24	15	13	23	14,5	18	21	12	10	28	178,5
Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	22
Non-Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	156,5
Dehcho											
Vue d'ensemble	26	34	32	35	37	29	28	31,5	40	99,5	392
Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	364
Non-Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	28
Dettah											
Vue d'ensemble	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	37,5
Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	37,5
Non-Autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N'dilo											

² Remarque sur le tableau : La mention « – » signale des données supprimées. Les petits nombres sont supprimés par respect pour la vie privée. Les chiffres adjacents peuvent aussi être supprimés pour empêcher qu'on puisse les trouver par déduction. Les cellules vides, quant à elles, indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

Vue d'ensemble	12	–	11	–	–	8	–	10	10	16	94
Autochtone	–	–	–	–	–	8	–	10	10	16	–
Non-Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	0	0	0	–
Sahtú											
Vue d'ensemble	29,5	41,5	28	32	42	28	57,5	42	30	126	456,5
Autochtone	–	33	–	23	–	20	–	–	–	110	386,5
Non-Autochtone	–	8,5	–	9	–	8	–	–	–	16	70
Slave Sud											
Vue d'ensemble	84	87,5	96	61,5	80	90,5	111,5	95,5	84,5	312,75	1103,75
Autochtone	66	67	71,5	47	65	65	84,5	74	70,5	239,25	849,75
Non-Autochtone	18	20,5	24,5	14,5	15	25,5	27	21,5	14	73,5	254
Tłıchq											
Vue d'ensemble	46	50	58	59	57	60	41	53	54	291,5	769,5
Autochtone	–	–	–	59	–	60	41	53	54	291,5	760,5
Non-Autochtone	–	–	–	0	–	0	0	0	0	0	9
YK1											
Vue d'ensemble	158	159,5	148	132,5	129,5	154,5	148,5	134,5	124	512,75	1801,75
Autochtone	53	50,5	45	36	39	49	56	40	43	215	626,5
Non-Autochtone	105	109	103	96,5	90,5	105,5	92,5	94,5	81	297,75	1175,25
ÉCY											
Vue d'ensemble	91	92	100,5	117	98,5	107,5	119	107	94	279,5	1206
Autochtone	27	34	36	47	37	37,5	44	41	34,5	89,5	427,5
Non-Autochtone	64	58	64,5	70	61,5	70	75	66	59,5	190	778,5
Type de collectivité											
Petites collectivités											
Vue d'ensemble	186,5	195	202	235	252	237	250,5	192,5	205,5	761,25	2717,25
Autochtone	169	182,5	192	214,5	231,5	206	223,5	–	–	734,75	2539,75
Non-Autochtone	17,5	12,5	10	20,5	20,5	31	27	–	–	26,5	177,5
Centres régionaux											
Vue d'ensemble	143	138,5	152	89	87,5	94,5	95	131,5	109	426,75	1466,75

Autochtone	101	99	110,5	69	67	68	77	94	87	318,25	1090,75
Non-Autochtone	42	39,5	41,5	20	20,5	26,5	18	37,5	22	108,5	376
Yellowknife											
Vue d'ensemble	265	259,5	254,5	263,5	239,5	270	281,5	248,5	225	804,25	3111,25
Autochtone	82	84,5	81	83	77	87,5	100	81	77,5	304,5	1058
Non-Autochtone	183	175	173,5	180,5	162,5	182,5	181,5	167,5	147,5	499,75	2053,25

Tableau 7 : Inscriptions ETP de la première année au deuxième cycle du secondaire en 2019-2020.

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	Deuxième cycle du secondaire	Total
TNO											
Vue d'ensemble	573,5	581,5	597	604	593,5	586,5	600	605,5	562,5	2066	7370
Autochtone	328	353	372	379	361	385,5	360,5	389,5	352	1441,5	4722
Non-Autochtone	245,5	228,5	225	225	232,5	201	239,5	216	210,5	624,5	2648
Organisme scolaire											
Beaufort-Delta											
Vue d'ensemble	96,5	118	103,5	111,5	113,5	113	95	92	84	339,25	1266,25
Autochtone	83,5	97	90,5	99	–	99	81	–	69	316,25	1122,75
Non-Autochtone	13	21	13	12,5	–	14	14	–	15	23	143,5
CSF											
Vue d'ensemble	19,5	26,5	12,5	14	24,5	13	17,5	20	11	30,5	189
Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	32
Non-Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	157
Dehcho											
Vue d'ensemble	29,5	28	30	28	35	35	30	27,5	30	116	389
Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	363
Non-Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	26
Dettah											

Vue d'ensemble	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	43
Autochtone	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	43
Non-Autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ndilq											
Vue d'ensemble	–	12	9	8	–	–	8	–	8	25	98
Autochtone	–	11	9	8	–	–	8	–	8	–	–
Non-Autochtone	–	–	0	0	–	–	0	–	0	–	–
Sahtú											
Vue d'ensemble	43	23,5	37	25	27	36	27	51,5	35	112,75	417,75
Autochtone	–	–	–	25	–	–	–	–	–	97,75	363,75
Non-Autochtone	–	–	–	0	–	–	–	–	–	15	54
Slave Sud											
Vue d'ensemble	80	88	91	100	64	85,5	94,5	105,5	89	304,5	1102
Autochtone	57	70	71	72	49,5	68,5	69	79	69	246	851
Non-Autochtone	23	18	20	28	14,5	17	25,5	26,5	20	58,5	251
Tłıchq											
Vue d'ensemble	47	39	53	50	61	56	66	44	54	304,5	774,5
Autochtone	–	–	53	–	–	56	66	–	54	304,5	–
Non-Autochtone	–	–	0	–	–	0	0	–	0	0	–
YK1											
Vue d'ensemble	134	150,5	162	157	146,5	136,5	144,5	141	141	507	1820
Autochtone	29,5	52	52,5	54	44	46	44	54	47	211	634
Non-Autochtone	104,5	98,5	109,5	103	102,5	90,5	100,5	87	94	296	1186
ÉCY											
Vue d'ensemble	114	93	96	105,5	113	101,5	111,5	115	106,5	314,5	1270,5
Autochtone	34	31	33	41	40	40	35,5	42	40	112,5	449
Non-Autochtone	80	62	63	64,5	73	61,5	76	73	66,5	202	821,5
Type de collectivité											
Petites collectivités											
Vue d'ensemble	191,5	177	194,5	176,5	198,5	212,5	200	200	182	820,75	2553,25

Autochtone	179	164	–	170	185,5	–	189	192,5	–	798,25	2442,25
Non-Autochtone	12,5	13	–	6,5	13	–	11	7,5	–	22,5	111
Centres régionaux											
Vue d'ensemble	120	143	137,5	158	119,5	125	135	135,5	126	407,25	1606,75
Autochtone	83,5	101	101	114	90,5	85	91	101	90	317,25	1174,25
Non-Autochtone	36,5	42	36,5	44	29	40	44	34,5	36	90	432,5
Yellowknife											
Vue d'ensemble	262	261,5	265	269,5	275,5	249	265	270	254,5	838	3210
Autochtone	65,5	88	85,5	95	85	87	80,5	96	87	326	1095,5
Non-Autochtone	196,5	173,5	179,5	174,5	190,5	162	184,5	174	167,5	512	2114,5

Nombre d'éducateurs ténois

Pourquoi utiliser cette mesure?

Connaître le nombre d'éducateurs ténois est utile pour comprendre qui ils sont, leur charge de travail, et la qualité de l'enseignement qu'ils peuvent offrir à leurs élèves. Le terme « éducateur » est large et regroupe les enseignants, les administrateurs et les personnes offrant du soutien pédagogique.

La méthode pour calculer le nombre d'éducateurs a changé depuis le dernier rapport sur la mesure du rendement. Les données rapportées ci-dessous comprennent les données recalculées de 2017-2018. Les directeurs, directeurs adjoints et aides-enseignants sont maintenant compris dans les éducateurs. En outre, les éducateurs qui travaillent avec les enfants dans la classe, mais qui ne sont pas nécessairement responsables de la classe – comme les aides-enseignants et les enseignants de soutien aux programmes – ont été inclus pour que la mesure du rendement reflète mieux le nombre d'adultes dans les classes.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Tableau 8x 8 et 9 nous révèlent combien d'éducateurs sont répartis par type de collectivité et organisme scolaire. Le nombre d'éducateurs aux TNO et dans chaque région est resté stable au cours des trois dernières années.

Les données qui nous permettraient d'inclure les aides-enseignants dans certaines écoles de Yellowknife n'étaient pas disponibles au moment de rédiger le présent rapport. Par conséquent, les données ci-dessous pour Yellowknife sont une sous-estimation. Le MÉCF travaille avec les organismes scolaires pour s'assurer que l'information sera disponible pour les prochaines années.

Tableau 8 : Nombre d'éducateurs par type de collectivité.

		Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités	Vue d'ensemble des TNO
2017-2018	Nombre d'éducateurs	395	198	377	970
	% de la population totale d'éducateurs au TNO	40,7	20,4	38,9	
2018-2019	Nombre d'éducateurs	397	221	381	999
	% de la population totale d'éducateurs au TNO	39,7	22,1	38,1	
2019-2020	Nombre d'éducateurs	398	238	437	1073
	% de la population totale d'éducateurs au TNO	37,1	22,2	40,7	

Tableau 9 : Nombre d'éducateurs par organisme scolaire en 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

Organisme scolaire	2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	Nombre d'éducateurs	% de tous les éducateurs	Nombre d'éducateurs	% de tous les éducateurs	Nombre d'éducateurs	% de tous les éducateurs
CSDBD	151	15,6	177	17,7	238	22,2
CSFTNO	34	3,5	34	3,4	36	3,4
ASDD	7	0,7	7	0,7	8	0,7
CSDD	76	7,8	71	7,1	66	6,2
ASDN	14	1,4	15	1,5	16	1,5
CSDS	77	7,9	76	7,6	70	6,5
CSDSS	148	15,3	152	15,2	150	14,0
ASCT	87	9,0	91	9,1	112	10,4
ÉCY	138	14,2	138	13,8	142	13,2
YK1	238	24,5	238	23,8	235	21,9

Budgets en éducation du MÉCF

Pourquoi utiliser cette mesure?

La hauteur du financement disponible pour le système d'éducation ténos est une mesure importante pour comprendre ce que les écoles ténos peuvent accomplir. Le critère le plus important pour déterminer la hauteur du financement qu'une école ou un organisme scolaire recevra est le nombre d'élèves fréquentant cette école ou cet organisme scolaire. Le coût des salaires et des avantages sociaux est un autre facteur majeur qui est pris en considération. Les éducateurs dans les petites collectivités ont souvent des salaires plus élevés, puisqu'à ces endroits, le coût de la vie est beaucoup plus élevé.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le financement reçu par un organisme scolaire est proportionnel au nombre d'élèves qui y sont inscrits (Figure 5). À titre d'exemple, la Figure 7 montre que le Conseil scolaire de division du Slave Sud (CSDSS) reçoit 15,9 % du budget total octroyé par le MÉCF aux organismes scolaires en 2018-2019. Le CSDSS accueillait alors 14,6 % des élèves ténos. La même année, l'Administration scolaire de district de Dettah (ASDD) a reçu 1 % du budget octroyé par le MÉCF aux organismes scolaires, et accueillait 0,5 % des élèves ténos.

Notez toutefois que la différence entre la hauteur du financement reçu par un organisme scolaire et la quantité d'élèves accueillis est un peu plus grande pour les organismes des petites collectivités. Par exemple, le Conseil scolaire de division du Sahtú (CSDS) dessert exclusivement les petites collectivités, donc le montant dévolu à la rémunération des enseignants est plus élevé. Cela se traduit par du financement proportionnellement plus élevé de la part du MÉCF, comme l'illustre la hauteur de la barre jaune correspondant au CSDS (Figure 8). Les ÉCY et YK1 sont financées par la Ville de Yellowknife et par le MÉCF, elles reçoivent donc, en proportion, moins de financement du MÉCF que les autres organismes scolaires. Le MÉCF couvre 80 % de leurs coûts et le 20 % restant est assumé par la Ville de Yellowknife. Ainsi, pour ces organismes scolaires, les barres jaunes de la figure 8 sont beaucoup plus basses que la barre bleue qui leur correspond, puisque leur taux de financement est moins élevé.

Le financement accordé aux organismes scolaires n'a pas beaucoup changé au cours des trois dernières années.

Figure 7 : Pourcentage du budget en éducation du MÉCF octroyé aux organismes scolaires par rapport au nombre d'élèves desservis en 2017-2018.

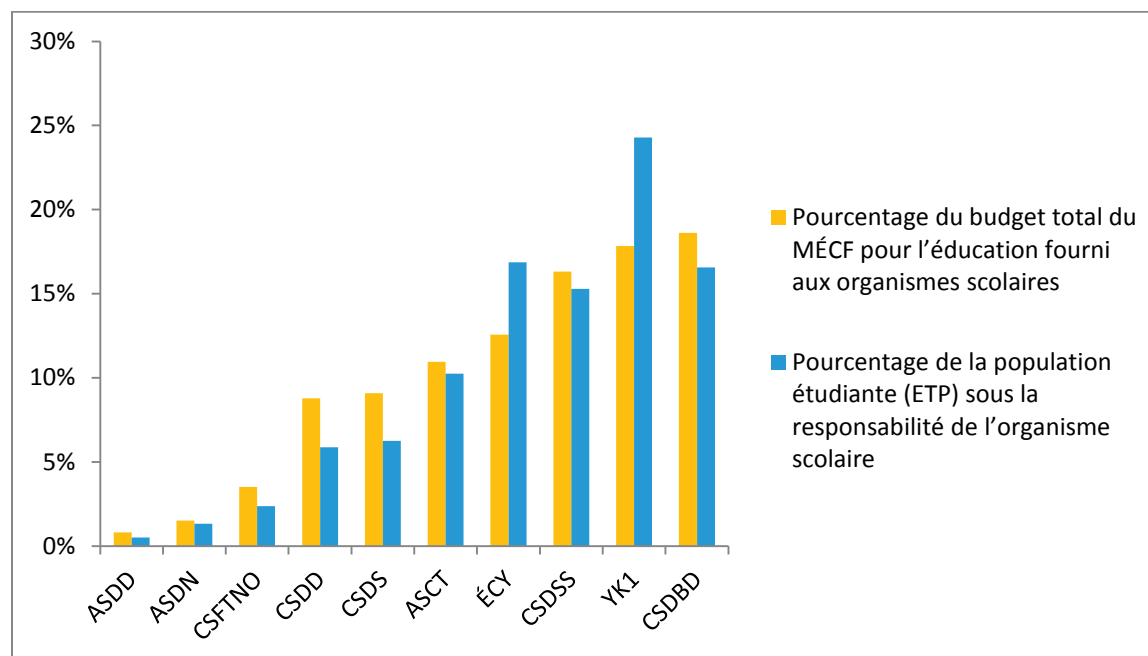


Figure 8 : Pourcentage du budget en éducation du MÉCF octroyé aux organismes scolaires par rapport au nombre d'élèves desservis en 2018-2019.

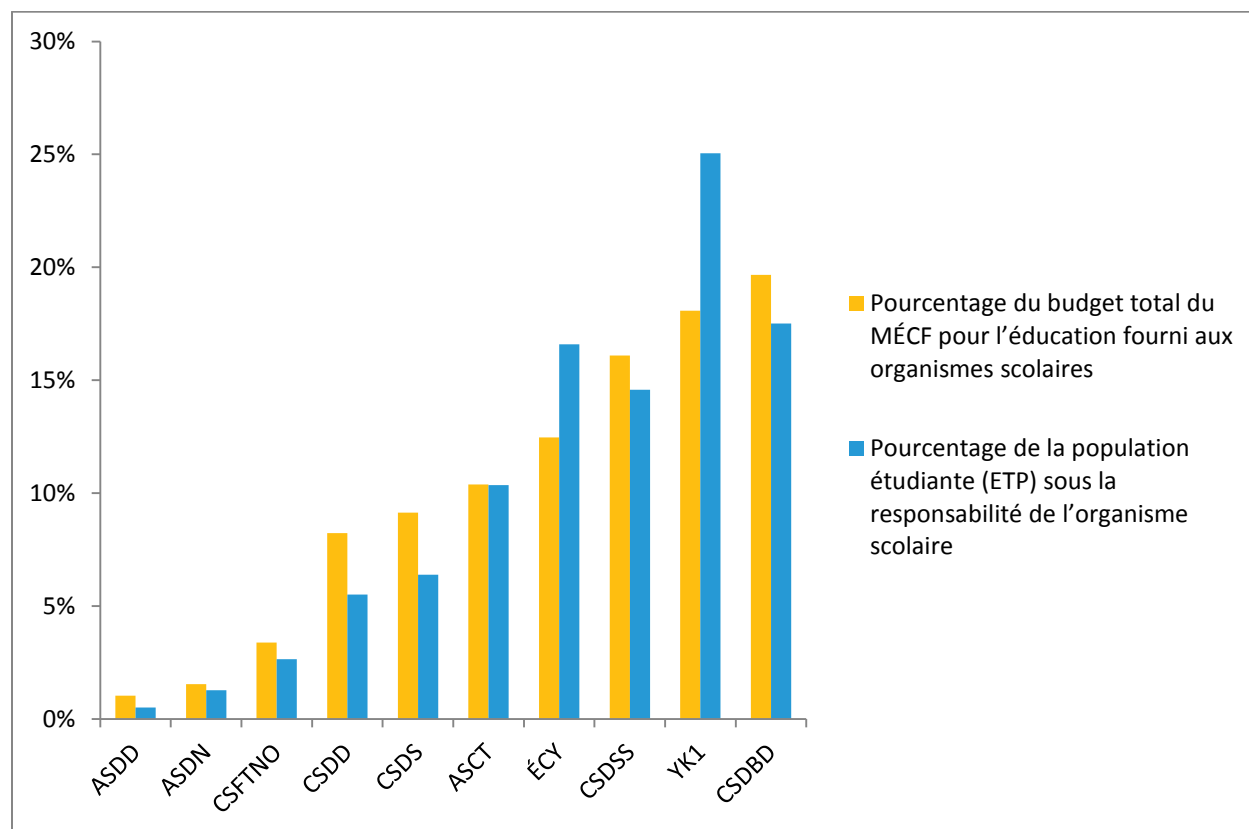


Figure 9 : Pourcentage du budget en éducation du MÉCF octroyé aux organismes scolaires par rapport au nombre d'élèves desservis en 2019-2020.

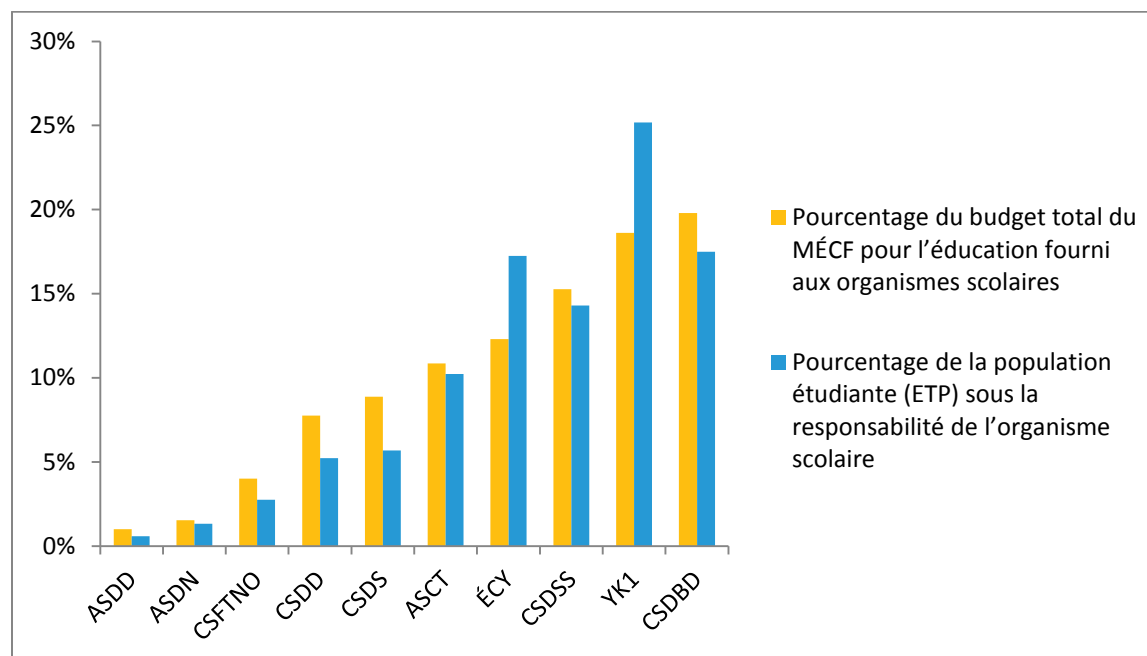


Tableau 10 : Budget par organisme scolaire de 2017-2018 à 2019-2020.

Organisme scolaire	Budget (\$)	% total du budget en éducation du MÉCF	Budget (\$)	% total du budget en éducation du MÉCF	Budget (\$)	% total du budget en éducation du MÉCF
	2017-2018		2018-2019		2019-2020	
CSDBD	29 620 133	18,6	31 117 170	19,7	31 469 241	19,8
CSFTNO	5 589 605	3,5	5 359 885	3,4	6 384 463	4,0
ASDD	1 302 667	0,8	1 624 744	1,0	1 580 556	1,0
CSDD	13 980 647	8,8	13 023 962	8,2	12 327 108	7,8
ASDN	2 423 062	1,5	2 430 646	1,5	2 430 646	1,5
CSDS	14 444 421	9,1	14 464 596	9,1	14 114 613	8,9
CSDSS	25 955 547	16,3	25 466 017	16,1	24 294 029	15,3
ASCT	17 433 688	11,0	16 433 580	10,4	17 256 542	10,9
ÉCY	19 987 033	12,6	19 729 197	12,5	19 575 809	12,3
YK1	28 365 554	17,8	28 615 844	18,1	29 600 450	18,6



**Examen de l'éducation de la prématernelle à la 12^e année
par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation**

2^e partie : Mesure du rendement des activités

Mesure du rendement des activités

Dans la deuxième partie de ce rapport, nous mesurons les activités du système d'éducation qui ont été mises en place pour aider les élèves à obtenir les résultats souhaités. L'offre de cours et les pratiques d'évaluation comptent parmi ces activités, car elles déterminent le degré de succès des élèves. Pour réussir, ces derniers doivent pouvoir suivre les cours appropriés et être évalués efficacement.

Voici les mesures contenues dans la présente section :

- Inscriptions en prématernelle et maternelle
- Inscriptions dans les options d'éducation alternative
- Inscriptions aux programmes de langue autochtone
- Inscriptions aux programmes de langue française
- Nombre d'élèves avec un plan d'enseignement individuel
- Nombre d'élèves avec un plan de soutien à l'élève
- Résultats des tests de rendement de l'Alberta (Alberta Achievement Test [AAT]) de la 6^e et de la 9^e années
- Nombre d'élèves de 6^e et de 9^e années exemptés des AAT
- Résultats de l'examen pour l'obtention du diplôme chez les élèves du deuxième cycle du secondaire

Inscriptions en prématernelle et maternelle

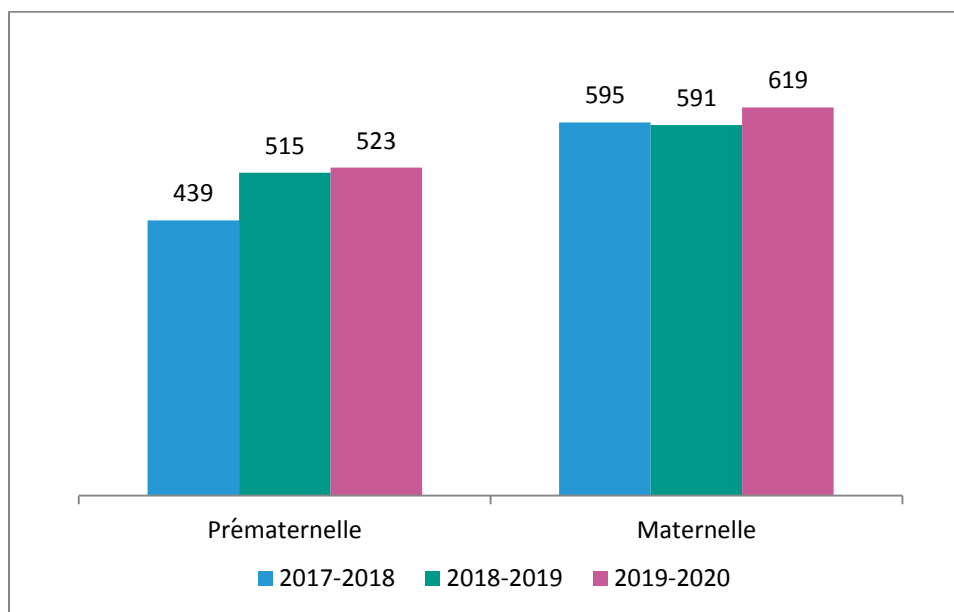
Pourquoi utiliser cette mesure?

La recherche montre que le jeu importe énormément dans le développement de la petite enfance. La prématernelle est offerte partout aux TNO depuis de l'année scolaire 2017-2018. La programmation de la prématernelle est fondée sur le jeu et conçue pour soutenir le développement de l'enfant. Elle passe par l'interaction sociale, le jeu et un environnement d'apprentissage structuré.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les programmes de prématernelle et de maternelle sont optionnels; ils plaisent tous deux aux familles ténoises qui y ont inscrit presque 90 % de leurs enfants de 4 à 5 ans en 2019-2020. Cela représente une hausse de presque 10 % par rapport au chiffre de 2017-2018 pour le même groupe (un peu plus de 80 %).

Figure 10 : Nombre d'élèves inscrits (équivalent à temps plein) à la prématernelle et à la maternelle de 2017-2018 à 2019-2020.



Inscriptions dans les options d'éducation alternative

Pourquoi utiliser cette mesure?

La salle de classe traditionnelle ne convient pas également à tous les élèves. L'école alternative offre aux élèves des occasions d'apprentissage où on structure l'enseignement pour l'adapter au style d'apprentissage ou aux exigences vitales de chacun. Par exemple, le programme Route 51 est conçu pour accommoder les élèves qui ont besoin de flexibilité dans l'horaire ou d'enseignement individuel. La hausse des inscriptions dans ces programmes confirme la nécessité de l'école alternative aux TNO. Le système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année tente justement de remplir ce besoin. Voici la liste complète et la description des options d'éducation alternative offertes aux élèves ténois :

Institut d'apprentissage Route 51 (YK1) : Établissement filiale de l'École Sir John Franklin destiné aux élèves de plus de 19 ans. Cette école parallèle offre une programmation différente de l'enseignement quotidien à l'école secondaire. Route 51 se déroule dans une atmosphère détendue, limite le ratio enseignant-élèves, l'espace occupé et le format des groupes, et permet la souplesse dans l'assiduité ainsi que de suivre un seul cours à la fois.

Programme d'apprentissage Birchbark (YK1) : Programme éducatif alternatif communautaire pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e année. Voici les cinq principes d'apprentissage qu'il applique :

- Les enfants sont au cœur de leur propre apprentissage.
- Les apprenants sont encouragés à faire preuve de créativité et d'innovation et à prendre des risques.
- Le programme appuie des parcours d'apprentissage diversifiés et souples.
- L'apprentissage est un partenariat.
- Les participants sont à la fois apprenants et enseignants.

Les élèves sont encouragés à choisir les sujets d'étude qui correspondent à leurs besoins et intérêts; des conseillers à l'apprentissage les aideront à satisfaire aux exigences du curriculum ténois. Les responsables du programme cherchent à maximiser l'engagement et l'intégration des membres de la collectivité dans la démarche pour compléter les intérêts et les sujets de curiosité de élèves.

Programme alternatif d'études secondaires de l'École dénée K'àlemi (ASDN) : Environnement d'apprentissage alternatif centré sur la personne, qui limite le format des groupes et permet aux élèves de progresser à leur rythme selon des plans d'étude personnalisés. Les cours sont divisés en modules. Ainsi, chacun peut fixer la vitesse de son apprentissage et l'arrêter momentanément au gré des

imprévus. Les responsables du programme se concentrent aussi sur le bien-être des élèves et leur fourniront tous les outils nécessaires pour réussir.

École Phoenix (CSDSS) : Programme alternatif qui permet d'offrir de l'aide aux élèves qui souhaitent à la fois terminer leurs études secondaires et remplir d'autres obligations (familiales ou professionnelles). Les élèves inscrits peuvent choisir parmi une variété de cours, du perfectionnement des compétences pour remplir les prérequis des cours supérieurs à l'éducation à distance soutenue localement, en passant par les cours secondaires standards. Élèves et enseignants se rencontrent régulièrement pour mesurer les progrès et redéfinir les buts fixés si nécessaire.

L'École Phoenix fonctionne selon le modèle de financement normal et n'a pas reçu de fonds pour les écoles secondaires alternatives pendant les années 2018-2019 et 2019-2020.

Programme True North de l'École Chief Albert Wright (CSDS) : Programme qui permet aux élèves d'étudier à leur propre rythme et en dehors de l'horaire normal d'enseignement de l'école. True North offre des cours du soir du lundi au jeudi pour les élèves qui n'assistent pas aux cours de jour. Cette formation en soirée est adaptée aux besoins et aux buts des élèves et peut ou non inclure des matières de base.

École à la maison (partout aux TNO) : Les parents et les tuteurs ténois peuvent éduquer leurs enfants à la maison dans la mesure où ces enfants sont inscrits dans une école publique. Le directeur de l'école en question ou son délégué doit vérifier que l'enfant qui suit l'école à la maison progresse normalement dans le programme éducatif et a accès au soutien nécessaire à cette fin. L'école à la maison représente souvent l'option de choix pour les familles qui bougent beaucoup à cause de l'emploi des parents ou tuteurs. Les élèves qui souhaitent apprendre à leur rythme ou apprendre sur des sujets hors du curriculum ténois y trouvent aussi leur compte.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les inscriptions aux programmes d'éducation alternative varient par région d'une année à l'autre (Tableau 11). La hausse constante du nombre d'élèves qui suivent l'école à la maison – une vingtaine de plus chaque année – constitue le changement le plus notable dans le domaine.

Tableau 11: Nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'éducation alternative, par année.

	Institut d'apprentissage Route 51 (YK1)	École Phoenix (Slave Sud)	Programme True North de l'École Chief Albert Wright (Tulita)	Programme d'apprentissage Birchbark (YK1)	École à la maison (partout aux TNO)
2017-2018	103	149	17	S.O. (n'existait pas encore)	71
2018-2019	120	0 ³	23	15	95
2019-2020	114	0 ³	8	18	123

³L'École Phoenix fonctionne selon le modèle de financement normal et n'a pas reçu de fonds pour les écoles secondaires alternatives pendant les années 2018-2019 et 2019-2020.

Inscription aux programmes de langues autochtones

Pourquoi utiliser cette mesure?

Le Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation (le Cadre) admet le lien entre la colonisation, les pensionnats et la perte des langues autochtones. Il vise à soutenir la réconciliation et la revitalisation des langues. En particulier, on y reconnaît que d'être un élève compétent implique qu'on puisse étudier et communiquer dans la langue de notre région et de notre communauté. On compte aux TNO neuf langues autochtones officielles qui doivent être soutenues et respectées pour rester vivantes. Pendant l'année scolaire 2019-2020, nous avons mis le programme « Nos langues » en pratique dans toutes les écoles ténoises. On cherche ainsi à garantir que les langues autochtones sont entendues et parlées dans chaque établissement, dans les assemblées et dans les salles de classe. La présente mesure de rendement ne rend pas pleinement compte des effets du programme Nos langues; le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) est en train d'élaborer un nouvel indicateur de rendement qui permettra de préciser ces effets.

La méthode employée pour calculer le pourcentage d'élèves inscrits aux programmes de langues autochtones par collectivité a changé depuis le précédent rapport sur la mesure du rendement. Voici certains des changements concernés :

- Les élèves de la prématernelle et de la maternelle ont été exclus, car le nombre d'inscriptions dans ces groupes est consigné différemment de ce qui se fait pour la 1^{re} à la 12^e année.
- Les inscriptions dans les écoles qui n'offrent pas de cours de langues autochtones sont exclues du calcul.
- Trois écoles de petites collectivités qui offrent des cours de langues autochtones, mais qui n'ont consigné aucune entrée dans la base de données employée pour le présent rapport, sont exclues.
- Les inscriptions aux cours du nouveau programme « Nos langues » ont été ajoutées à l'analyse.

Pour ces raisons, les résultats de 2017-2018 ont été recalculés avec cette nouvelle méthode et sont présentés ici (Figure 11).

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les inscriptions totales pour le territoire ont baissé de 2017-2018 à 2019-2020. Cela n'implique pas obligatoirement que l'inscription aux cours de langues autochtones a baissé, étant donné que ça pourrait simplement signifier que la population étudiante change. Il importe donc de prendre en compte autant le pourcentage d'élèves inscrits aux cours de langues autochtones que le nombre d'inscriptions.

Dans les petites collectivités, l'inscription aux cours de langues autochtones de la 1^{re} à la 9^e année a augmenté pour passer de 76 % en 2017-2018 à 82 % en 2019-2020 (Figure 12, Figure 13, Figure 14). Depuis l'année scolaire 2017-2018, le pourcentage d'élèves inscrits aux programmes de langues autochtones dans l'ensemble des TNO s'est maintenu à environ 50 % dans les groupes de la 1^{re} à la 9^e année et à 10 % dans les groupes de 11^e et 12^e années.

Tableau 12 : Nombre total d'élèves inscrits aux cours de langues autochtones, par type de collectivité et par année.

	TNO (au total)	Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités
2017-2018	2 949	380	750	1 819
2018-2019	2 980	420	846	1 714
2019-2020	2 903	427	841	1 635

Figure 11 : Nombre d'élèves inscrits aux cours de langues autochtones de 2017-2018 à 2019-2020 par type de collectivité.

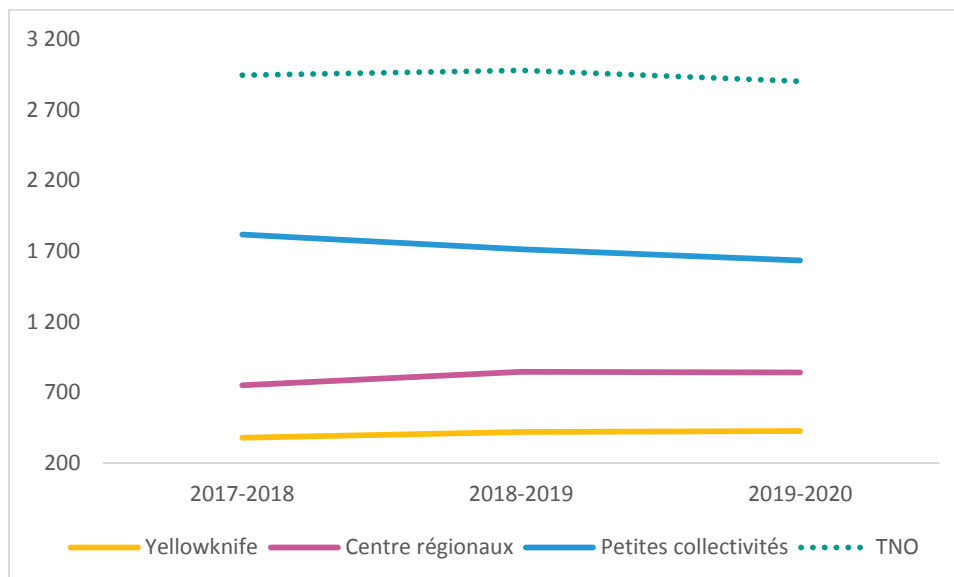


Figure 12 : Pourcentage d'élèves inscrits aux cours de langues autochtones par niveau scolaire et par type de collectivité en 2017-2018.

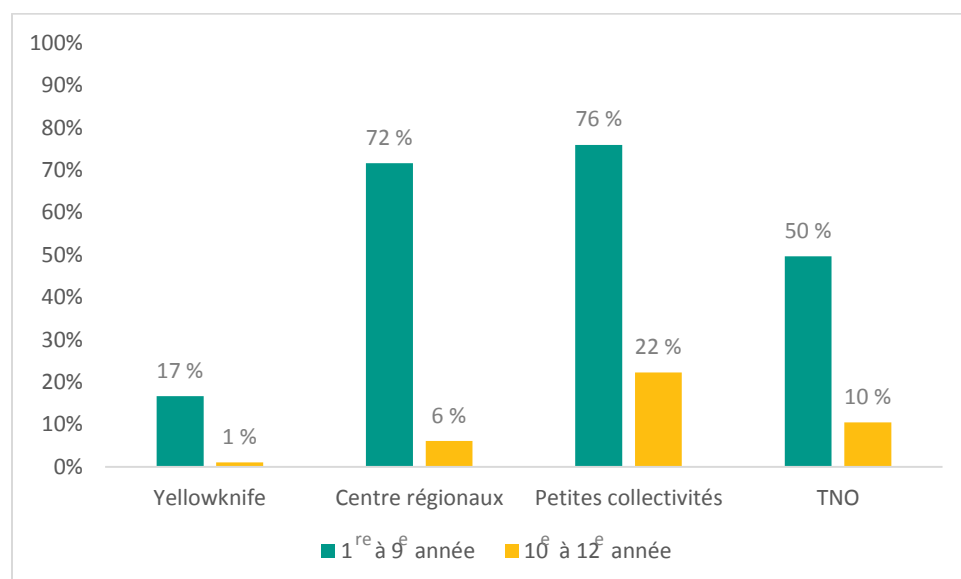


Figure 13 : Pourcentage d'élèves inscrits aux cours de langues autochtones par niveau scolaire et par type de collectivité en 2018-2019.

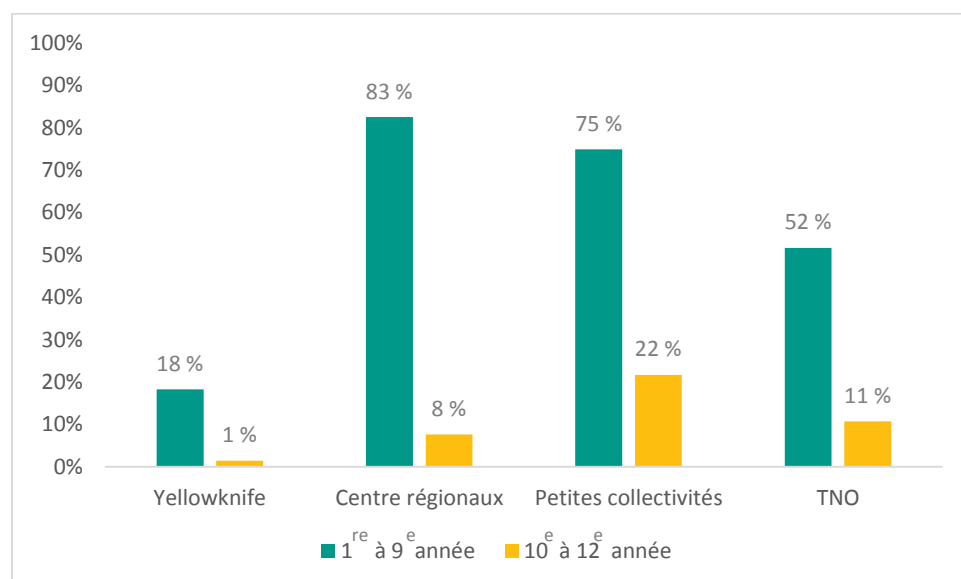
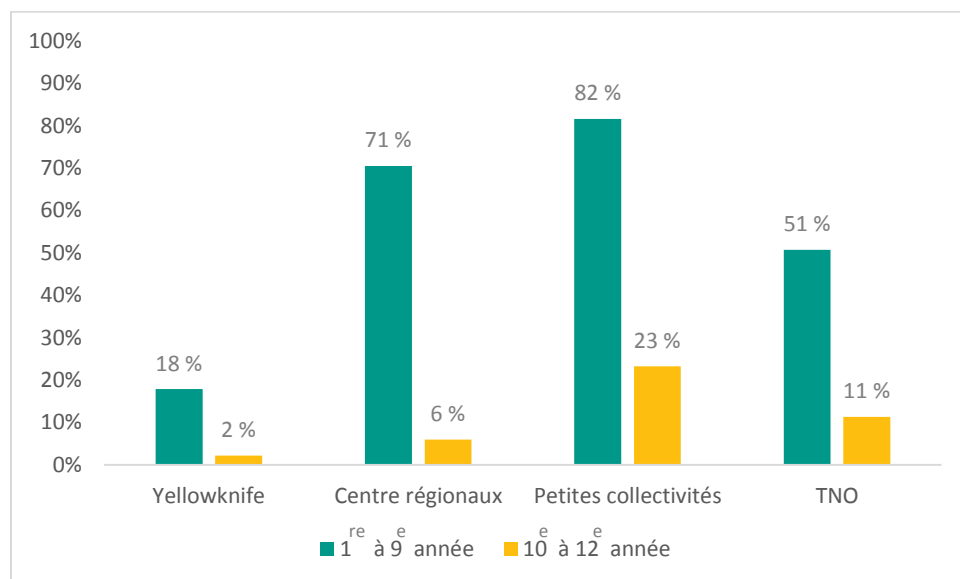


Figure 14 : Pourcentage d'élèves inscrits aux cours de langues autochtones par niveau scolaire et par type de collectivité en 2019-2020.



Inscriptions aux programmes de langue française

Pourquoi utiliser cette mesure?

Le bien-être de l'élève et le développement d'une forte identité sont mis en valeur quand le système d'éducation est adapté à la diversité de la clientèle scolaire. Les élèves francophones renforceront leur identité culturelle dans la mesure où ils pourront apprendre le français et vivre la culture française à l'école.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les figures Figure 15, Figure 16 et Figure 17 montrent les inscriptions aux cours de français par type de collectivité et par catégorie de cours en pourcentage des inscriptions totales. En analysant les chiffres par type de collectivité, on note qu'un plus fort pourcentage d'élèves de Yellowknife suit des cours de français que ceux des petites collectivités ou des centres régionaux. Cela s'explique parce que la majorité de la communauté franco-ténoise vit à Yellowknife. On note aussi que les catégories de cours varient énormément. De plus forts pourcentages d'élèves suivent les programmes d'immersion et de français élémentaire. Les Tableaux 13 et 14 montrent combien d'élèves étaient inscrits aux cours de français par type de collectivité et par organisme scolaire des années scolaires 2017-2018 à 2019-2020.

Figure 15 : Proportion d'élèves inscrits aux programmes de langue française par type de collectivité en 2017-2018.

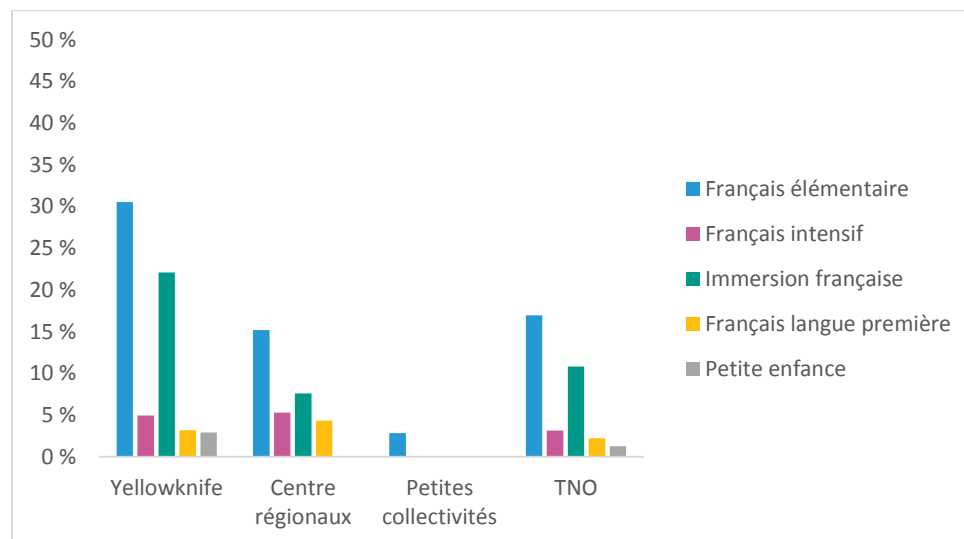


Figure 16 : Proportion d'élèves inscrits aux programmes de français par type de collectivité en 2018-2019.

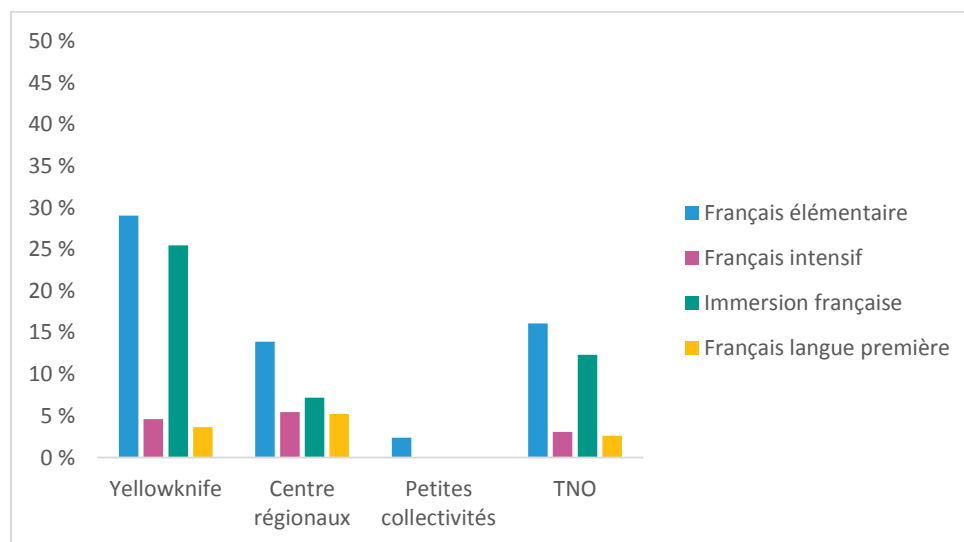


Figure 17 : Proportion d'élèves inscrits aux programmes de français par type de collectivité en 2019-2020.

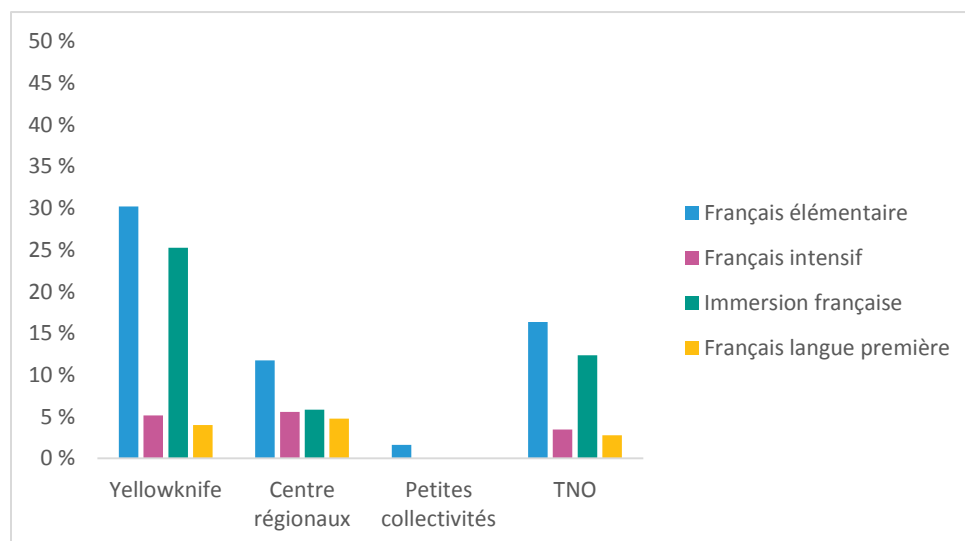


Tableau 13 : Nombre d'élèves inscrits aux cours de français par type de collectivité et par type de cours pour les années scolaires 2017-2018 à 2019-2020.

		Français élémentaire	Français intensif	Immersion française	Français langue première	Petite enfance ⁴
2017-2018	Yellowknife	1114	180	806	116	107
	Centres régionaux	270	94	135	77	–
	Petites collectivités	93				–
	TNO	1477	274	941	193	110
2018-2019	Yellowknife	1068	170	937	135	
	Centres régionaux	242	95	125	91	
	Petites collectivités	76				
	TNO	1386	265	1062	226	
2019-2020	Yellowknife	1152	196	963	152	
	Centres régionaux	221	105	110	90	
	Petites collectivités	49				
	TNO	1422	301	1073	242	

⁴ Pendant l'année scolaire 2017-2018, la catégorie « Petite enfance » était utilisée en référence au programme de français de prématernelle. À partir de l'année 2018-2019, on a cessé de consigner séparément les inscriptions à la maternelle et à la prématernelle.

Tableau 14 : Nombre d'élèves inscrits aux cours de français par organisme scolaire et par type de cours pour les années scolaires 2017-2018 à 2019-2020.

		Français élémentaire	Français intensif	Immersion française	Français langue première	Petite enfance
2017-2018	CSDBD	8		78		
	CSF				193	11
	CSDD	43				
	CSDS	50				
	CSDSS	262	94	57		
	ÉCY	527		357		54
	YK1	587	180	449		45
2018-2019	CSDBD			75		
	CSF				226	
	CSDD	38				
	CSDS	38				
	CSDSS	242	95	50		
	ÉCY	482		426		
	YK1	586	170	511		
2019-2020	CSDBD			58		
	CSF				242	
	CSDD	17				
	CSDS	32				
	CSDSS	221	105	52		
	ÉCY	534		461		
	YK1	618	196	502		

Nombre d'élèves avec un plan d'enseignement individuel

Pourquoi utiliser cette mesure?

Le plan d'enseignement individuel (PEI) est un programme propre à un élève où on lui fixe des attentes de résultats annuels précises ainsi que des objectifs à court terme. Cela peut ou non inclure l'apprentissage des matières du curriculum téniois. L'élève qui profite de ce genre de plan réussit en général mieux grâce à du soutien, à des adaptations, à des installations, et à des ressources ou de l'équipement spécialisés.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le pourcentage d'élèves qui ont un PEI n'a pas changé sérieusement entre 2017-2018 et 2019-2020. Bien que cette proportion soit faible, il importe de reconnaître que la mise en œuvre des PEI demande beaucoup de travail et de coordination aux enseignants et aux écoles, ainsi que l'engagement des élèves concernés (lorsque cela convient). Les parents et les tuteurs, la communauté et, dans certains cas, des gens qui viennent d'autres parties du gouvernement, comme le système de santé, doivent aussi s'engager.

Figure 18 : Pourcentage d'élèves qui ont profité d'un PEI par type de collectivité de 2017-2018 à 2019 et 2020.

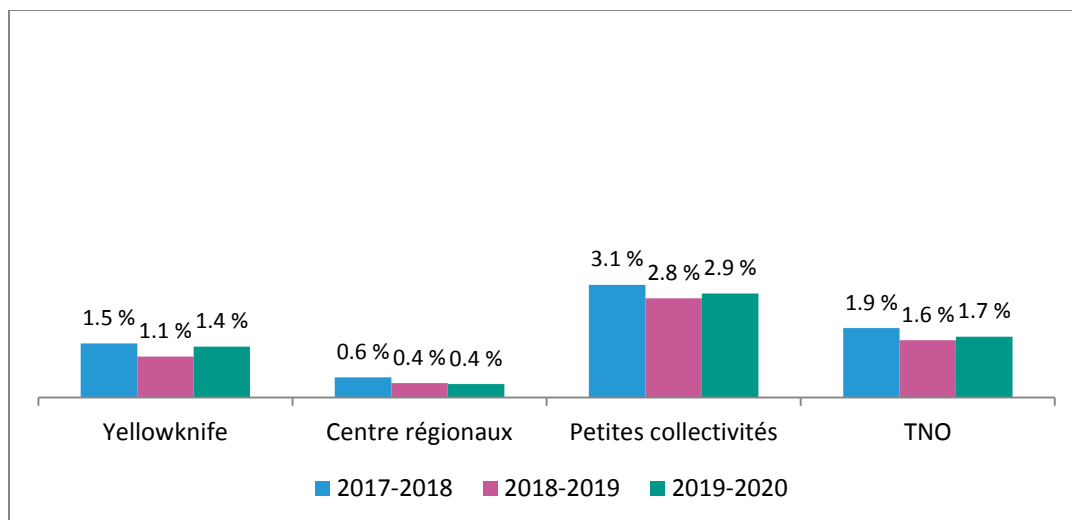


Tableau 15 : Nombre et pourcentage d'élèves ayant profité d'un PEI par type de collectivité⁵.

		Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités	TNO (au total)
2017-2018	Nombre d'élèves ayant profité d'un PEI	55	10	103	168
	% de l'effectif scolaire ayant profité d'un PEI	1,5	0,6	3,1	1,9
2018-2019	Nombre d'élèves ayant profité d'un PEI	–	–	–	–
	% de l'effectif scolaire ayant profité d'un PEI	1,1	0,4	2,8	1,6
2019-2020	Nombre d'élèves ayant profité d'un PEI	–	–	–	–
	% de l'effectif scolaire ayant profité d'un PEI	1,4	0,4	2,9	1,7

⁵ Remarque sur le tableau : La mention « – » signale des données supprimées. Les petits nombres sont supprimés par respect pour la vie privée. Les chiffres adjacents peuvent aussi être supprimés pour empêcher qu'on puisse les trouver par déduction. Les cellules vides, quant à elles, indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

Élèves ayant un plan de soutien à l'élève

Pourquoi utiliser cette mesure?

Le plan de soutien à l'élève (PSE) constitue le registre des formes d'aide à l'apprentissage reçues par l'élève; on y recense les adaptations et les modifications au programme nécessaires à la réussite.

On compte quatre sortes de PSE : le programme d'enseignement classique comprenant des mesures d'adaptation ciblant les difficultés (prématernelle à 12^e année); le programme d'enseignement classique comprenant des mesures d'adaptation ciblant l'enrichissement (prématernelle à 12^e année); le plan d'études modifié – adapté au niveau scolaire inférieur (prématernelle à 9^e année); le plan d'études modifié – adapté au niveau scolaire supérieur (prématernelle à 9^e année).

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le pourcentage d'élèves ayant un PSE a diminué en 2019-2020 (Figure 19) par rapport à l'année 2017-2018 (Figure 20). Moins d'élèves des centres régionaux et des petites collectivités ont des PSE, tandis que plus d'élèves de Yellowknife en ont eu pour cette période (Tableau 16).

La réduction du nombre de PSE dans les petites collectivités et les centres régionaux n'implique pas nécessairement la baisse du besoin en ce sens. Les chiffres réduits pourraient aussi être dus aux causes suivantes :

- améliorations de la procédure de documentation des PSE (p. ex. élimination des PSE en double ou des PSE créés par erreur);
- soutien en salle de classe éliminant le besoin de certains PSE;
- l'absence dans certaines écoles des services nécessaires à la mise en œuvre de PSE. Les PSE qu'on ne peut appliquer peuvent alors être retirés du système.

Les données recueillies dans ce contexte ne permettent donc pas d'affirmer que le besoin de PSE baisse dans les petites collectivités ou dans les centres régionaux. Le MÉCF s'occupe de créer de nouvelles mesures de rendement pour vérifier l'efficacité des PSE et cela ira au-delà de la simple compilation des dossiers individuels.

Figure 19 : Pourcentage de l'effectif scolaire ayant un PSE par type de collectivité, de 2017-2018 à 2019-2020.

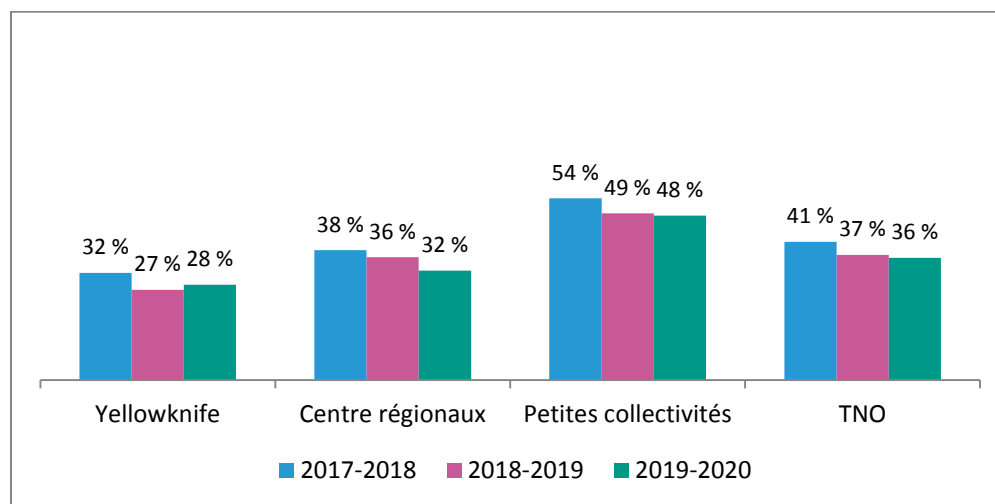


Figure 20 : Pourcentage de l'effectif scolaire ayant un PSE en deçà du niveau scolaire attendu par type de collectivité de 2017-2018 à 2019-2020.

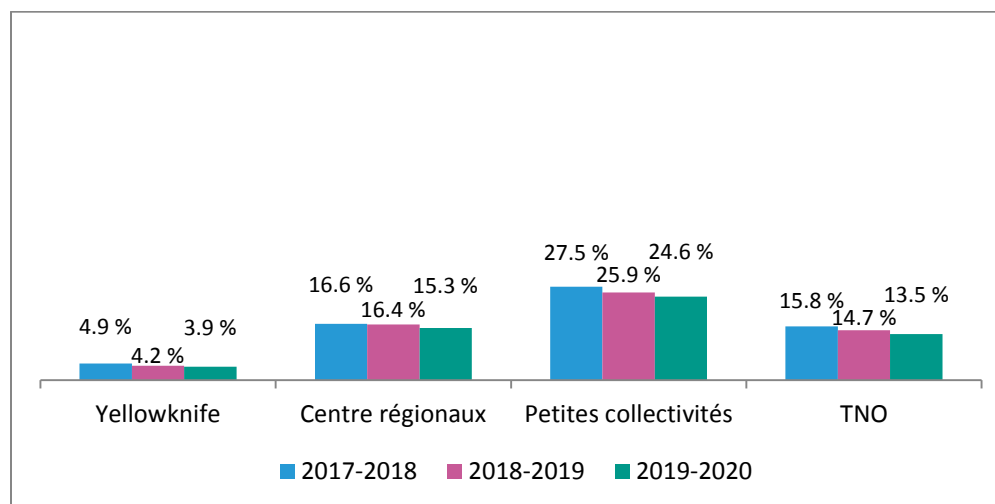


Tableau 16 : Nombre et pourcentage d'élèves ayant un PSE par type de collectivité.

			Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités	TNO
2017-2018	Programme régulier avec adaptations ciblant les difficultés	Nombre	871	384	835	2090
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	23,9 %	21,6 %	25,5 %	24,0 %
	Plan d'études modifié – travail sous le niveau scolaire	Nombre	177	294	903	1374
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	4,9 %	16,6 %	27,5 %	15,8 %
	Programme régulier avec adaptations ciblant l'enrichissement	Nombre	62	–	12	75
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	1,7 %	–	0,4 %	0,9 %
	Plan d'études modifié – travail au-dessus du niveau scolaire	Nombre	–	–	9	10
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	–	–	0,3 %	0,1 %
	Total	Nombre	–	679	1759	3549
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	31,6 %	38,3 %	53,6 %	40,8 %
2018-2019	Programme régulier avec adaptations ciblant les difficultés	Nombre	777	341	723	1841
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	21,1 %	19,6 %	22,7 %	21,4 %
	Plan d'études modifié – travail sous le niveau scolaire	Nombre	153	285	823	1261
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	4,2 %	16,4 %	25,9 %	14,7 %
	Programme régulier avec adaptations ciblant l'enrichissement	Nombre	47	–	13	62
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	1,3 %	0,1 %	0,4 %	0,7 %
	Plan d'études modifié – travail au-dessus du	Nombre		–	–	7
		Pourcentage d'inscriptions		0,1 %	0,2 %	0,1 %

	niveau scolaire	dans la région				
	Total	Nombre	977	630	1564	3171
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	26,6 %	36,2 %	49,1 %	36,9 %
2019-2020	Programme régulier avec adaptations ciblant les difficultés	Nombre	879	312	703	1894
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	23,0 %	16,6 %	23,5 %	21,8 %
	Plan d'études modifié – travail sous le niveau scolaire	Nombre	149	289	737	1175
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	3,9 %	15,3 %	24,6 %	13,5 %
	Programme régulier avec adaptations ciblant l'enrichissement	Nombre	43	7	9	59
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	1,1 %	0,4 %	0,3 %	0,7 %
	Plan d'études modifié – travail au-dessus du niveau scolaire	Nombre			–	–
		Pourcentage d'inscriptions dans la région			0,1 %	0,0 %
	Total	Nombre	1071	608	1452	3131
		Pourcentage d'inscriptions dans la région	28,1 %	32,3 %	48,5 %	36,0 %

Résultats des tests de rendement de l'Alberta pour les élèves de la 6^e et de la 9^e années

Pourquoi utiliser cette mesure?

Les tests de rendement de l'Alberta (Alberta Achievement Test [AAT]) sont élaborés par le ministère de l'Éducation de l'Alberta. Les élèves ténois de 6^e et de 9^e années doivent les passer à la fin de chaque année scolaire. Les TNO ont adopté ces tests pour suivre la réussite scolaire des élèves et pour obtenir des données susceptibles d'orienter de futures politiques. Les résultats de deux des quatre tests donnés aux TNO sont décrits ici : langue anglaise et mathématiques. Les résultats des tests pour les deux autres matières, langue française et français, ne sont pas traités ici, car ils ne sont pas donnés aussi largement.

Les tests normalisés ne fournissent pas l'image complète des apprentissages réalisés. Ils sont conçus pour donner un instantané de la performance de l'élève dans le contexte d'un programme d'études particulier. Étant donné que les TNO enseignent le curriculum de l'Alberta, on a jugé pertinent jusqu'ici de faire passer les tests élaborés dans cette province.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Pour obtenir les pourcentages présentés ci-dessous, nous divisons le nombre d'élèves qui ont obtenu les notes « acceptable » ou « excellent » aux AAT par le nombre total d'élèves qui ont passé les tests.

Le pourcentage d'élèves de 6^e année qui ont obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée au test de langue anglaise de l'Alberta est demeuré constant d'une année à l'autre aux TNO (Figure 21). Le pourcentage des élèves de 9^e année qui ont obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée à ce test a baissé de 16 % aux TNO entre 2017-2018 et 2019-2020 (Figure 22). Le pourcentage d'élèves de 9^e année qui ont obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée au test de mathématiques a baissé de 12 % pendant la même période (Figure 24).

Le pourcentage des élèves de 6^e et de 9^e années qui ont obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée aux examens de langue anglaise et de mathématiques est beaucoup plus faible dans les petites collectivités qu'à Yellowknife ou dans les centres régionaux. Même si plusieurs facteurs peuvent influencer la performance des élèves aux AAT, les résultats présentés ici montrent que les petites collectivités ont besoin de soutien éducatif supplémentaire.

Somme toute, environ la moitié des élèves ténois obtiennent des notes acceptables au test de langue anglaise de l'Alberta. Moins de la moitié des élèves, cependant, atteignent ce résultat en mathématiques. Cela suggère qu'on devrait insister sur l'enseignement du calcul et des mathématiques aux TNO.

À cause de la COVID-19, on n'a pas donné les AAT en 2019-2020.

Figure 21 : Pourcentage d'élèves de 6^e année ayant obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée à l'examen de langue anglaise de l'Alberta par type de collectivité et pour tout le territoire de 2014-2015 à 2018-2019.

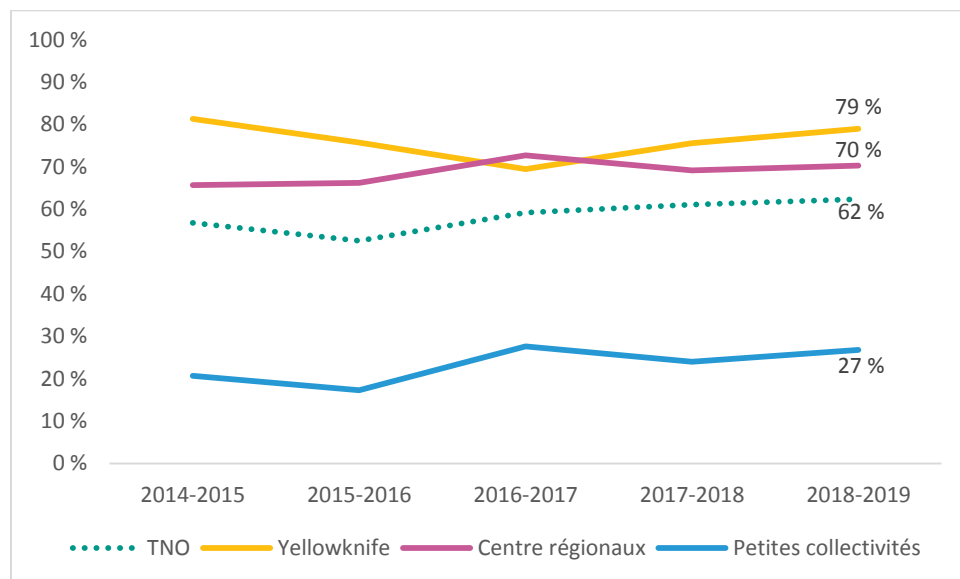


Figure 22 : Pourcentage d'élèves de 9^e année ayant obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée à l'examen de langue anglaise de l'Alberta par type de collectivité et pour tout le territoire de 2014-2015 à 2018-2019.

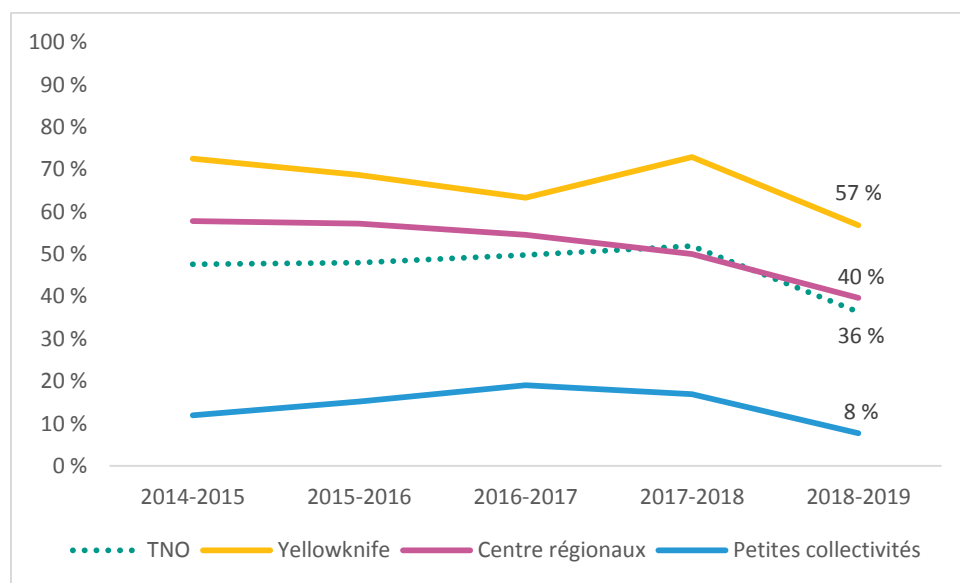


Tableau 17 : Pourcentage d'élèves ayant obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée à l'examen de langue anglaise de l'Alberta par type de collectivité et pour tout le territoire.

		TNO	Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités
2014-2015	6 ^e année	57 %	81 %	66 %	21 %
	9 ^e année	48 %	72 %	58 %	12 %
2015-2016	6 ^e année	53 %	76 %	66 %	17 %
	9 ^e année	48 %	69 %	57 %	15 %
2016-2017	6 ^e année	59 %	69 %	73 %	28 %
	9 ^e année	50 %	63 %	55 %	19 %
2017-2018	6 ^e année	61 %	76 %	69 %	24 %
	9 ^e année	52 %	73 %	50 %	17 %
2018-2019	6 ^e année	62 %	79 %	70 %	27 %
	9 ^e année	36 %	57 %	40 %	8 %

Figure 23 : Pourcentage d'élèves de 6^e année ayant obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée à l'examen de mathématiques de l'Alberta par type de collectivité et pour tout le territoire de 2014-2015 à 2018-2019.

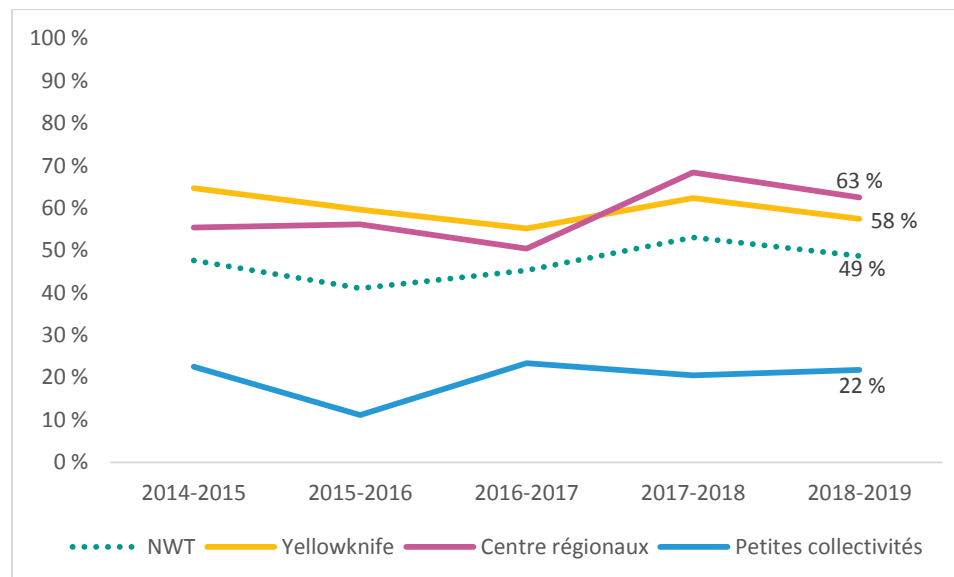


Figure 24 : Pourcentage d'élèves de 9^e année ayant obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée à l'examen de mathématiques de l'Alberta par type de collectivité et pour tout le territoire de 2014-2015 à 2018-2019.

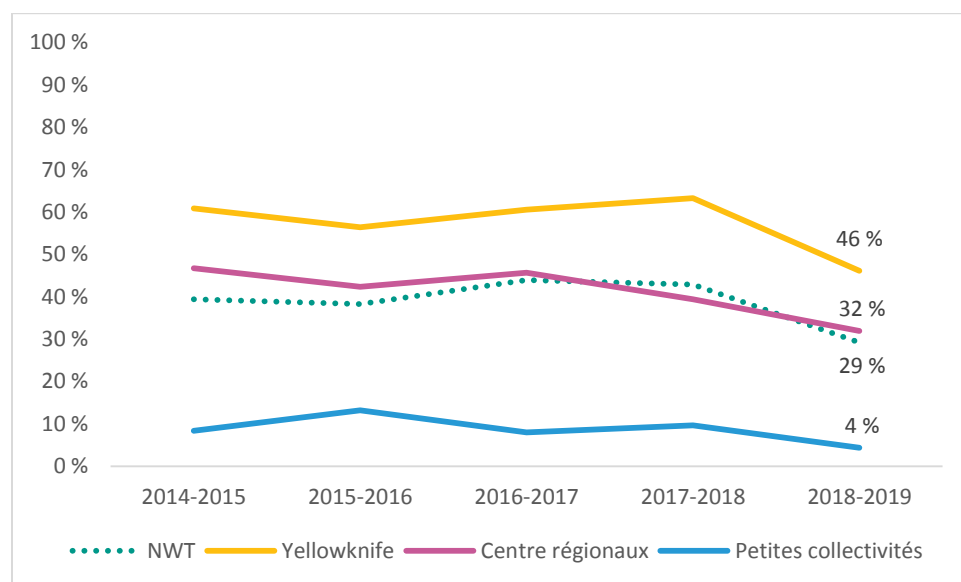


Tableau 18 : Pourcentage d'élèves qui ont obtenu la note « acceptable » ou une note plus élevée à l'examen de mathématiques de l'Alberta par type de collectivité et pour tout le territoire.

		TNO	Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités
2014-2015	6 ^e année	48 %	65 %	55 %	23 %
	9 ^e année	39 %	61 %	47 %	8 %
2015-2016	6 ^e année	41 %	60 %	56 %	11 %
	9 ^e année	38 %	56 %	42 %	13 %
2016-2017	6 ^e année	45 %	55 %	50 %	23 %
	9 ^e année	44 %	61 %	46 %	8 %
2017-2018	6 ^e année	53 %	62 %	68 %	21 %
	9 ^e année	43 %	63 %	39 %	10 %
2018-2019	6 ^e année	49 %	58 %	63 %	22 %
	9 ^e année	29 %	46 %	32 %	4 %

Nombre d'élèves ténois de 6^e et de 9^e années exemptés des AAT

Pourquoi utiliser cette mesure?

Certains élèves ténois sont exemptés des AAT. Depuis 2007 (quand la politique d'exclusion en la matière a été modifiée), les directeurs d'école ont pu exempter de ces épreuves certains élèves qui répondaient à des critères précis. L'élève peut profiter de cette disposition s'il profite d'un plan d'enseignement individuel ou suit un plan d'études modifié documenté, ou encore s'il travaille à deux ou trois niveaux scolaires sous le niveau attribué.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le pourcentage d'élèves des petites collectivités et des centres régionaux qui passent les AAT pour la langue anglaise ou les mathématiques continue de décroître d'année en année (Figure 25 et Figure 26). Aux TNO, seulement 67 % des élèves ont passé le test de langue anglaise et 71 %, celui de mathématiques. Bien que les AAT fournissent de l'information pertinente sur la performance des élèves ténois, les notables pourcentages d'élèves exemptés ou absents des épreuves indiquent que les résultats des tests ne représentent pas l'effectif scolaire ténois aussi précisément qu'on l'avait envisagé. On pourrait même contester la validité de ces évaluations normalisées à l'échelle du groupe.

À cause de la COVID-19, on n'a pas donné les AAT en 2019-2020.

Figure 25 : Pourcentage d'élèves qui ont passé l'AAT en langue anglaise par type de collectivité.

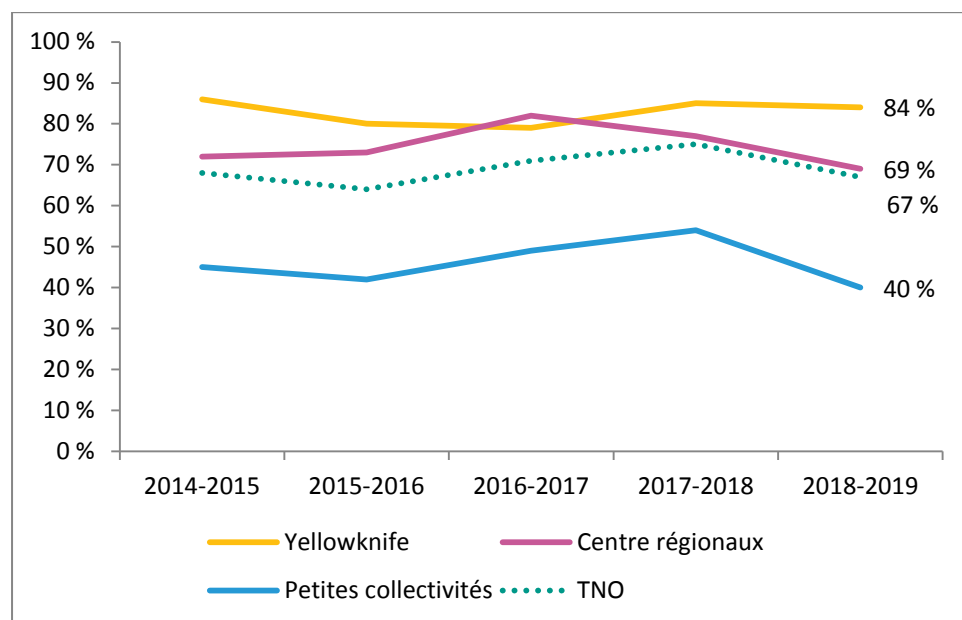


Tableau 19 : Pourcentage d'élèves qui ont passé ou non l'AAT en langue anglaise par type de collectivité et pour tout le territoire.

	TNO		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités	
	L'ont passé	Ne l'ont pas passé	L'ont passé	Ne l'ont pas passé	L'ont passé	Ne l'ont pas passé	L'ont passé	Ne l'ont pas passé
2014-2015	68 %	32 %	86 %	14 %	72 %	28 %	45 %	55 %
2015-2016	64 %	36 %	80 %	20 %	73 %	27 %	42 %	58 %
2016-2017	71 %	29 %	79 %	21 %	82 %	18 %	49 %	51 %
2017-2018	75 %	25 %	85 %	15 %	77 %	23 %	54 %	46 %
2018-2019	67 %	33 %	84 %	16 %	69 %	31 %	40 %	60 %

Figure 26 : Pourcentage d'élèves qui ont passé l'AAT en mathématiques par type de collectivité.

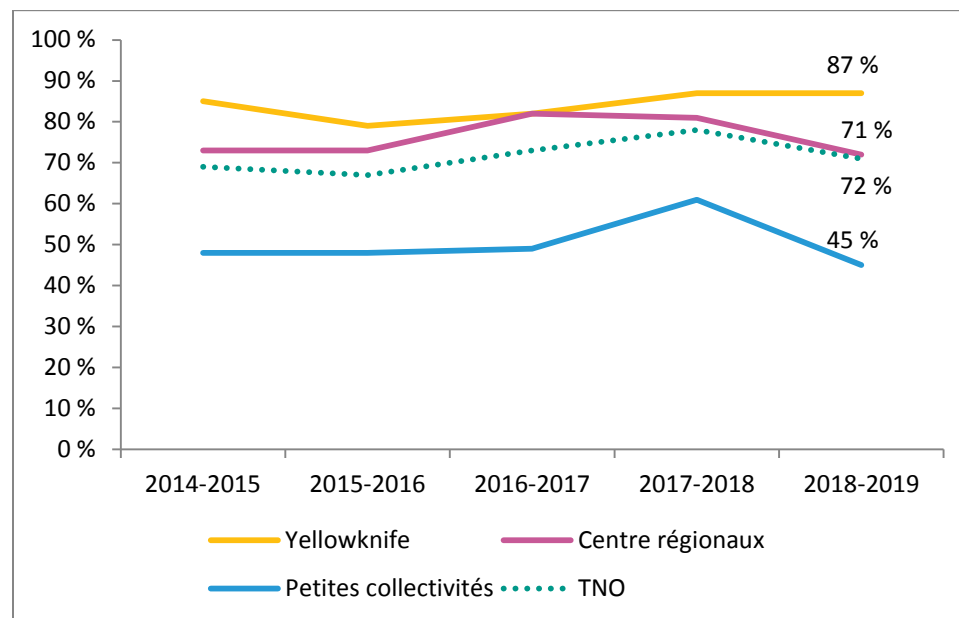


Tableau 20 : Pourcentage d'élèves qui ont passé ou non l'AAT en mathématiques par type de collectivité et pour tout le territoire.

	TNO		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités	
	L'ont passé	Ne l'ont pas passé	L'ont passé	Ne l'ont pas passé	L'ont passé	Ne l'ont pas passé	L'ont passé	Ne l'ont pas passé
2014-2015	69 %	31 %	85 %	15 %	73 %	27 %	48 %	52 %
2015-2016	67 %	33 %	79 %	21 %	73 %	27 %	48 %	52 %
2016-2017	73 %	27 %	82 %	18 %	82 %	19 %	49 %	51 %
2017-2018	78 %	22 %	87 %	13 %	81 %	19 %	61 %	39 %
2018-2019	71 %	29 %	87 %	13 %	72 %	28 %	45 %	55 %

Résultats de l'examen pour l'obtention du diplôme chez les élèves du deuxième cycle du secondaire

Pourquoi utiliser cette mesure?

Les écoles ténoises suivent le programme d'études de l'Alberta pour les cours du secondaire et exigent que leurs élèves passent les examens normalisés de fin d'études de l'Alberta pour certains cours précis de 12^e année. Le pointage obtenu à l'école compte pour 70 % et la note de l'examen de fin d'études pour 30 % de la note d'ensemble. Le résultat des examens de fin d'études nous renseigne utilement sur l'aptitude des élèves du secondaire à répondre aux normes de réussite scolaire définies dans le curriculum suivi aux TNO.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

La COVID-19 a influencé les résultats de l'examen de fin d'études de 2019-2020. Pour cette raison, on peut difficilement tirer la moindre conclusion des résultats présentés ci-dessous.

La COVID-19 a influencé les résultats de l'examen de fin d'études de 2019-2020. Le nombre d'élèves qui ont passé des examens de fin d'études en 2019-2020 est plus faible que prévu, car les examens n'ont pas été donnés après le début de la pandémie en mars 2020. On a alors attribué la note obtenue à l'école pendant l'année comme note d'ensemble aux élèves qui n'avaient pu faire leur examen de fins d'études.

Tableau 21 : Nombre d'élèves qui ont obtenu la note « sous le seuil acceptable » (inférieure 50 %), « acceptable » (50 % ou plus), ou « excellente » (80 % ou plus) aux examens de fin d'études par région en 2018-2019.

		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%
Anglais 30-1	Sous le seuil acceptable	45	20,8	–	–	41	64,1	109	30,5
	Acceptable	152	70,4	52	67,5	23	35,9	227	63,6
	Excellente	18	8,3	–	–			21	5,9
	Total	216	100,0	77	100,0	64	100,0	357	100,0
Anglais 30-1	Sous le seuil acceptable	30	17,8	22	16,4	143	51,3	195	33,5
	Acceptable	124	73,4	105	78,4	–	–	363	62,4
	Excellente	15	8,9	7	5,2	–	–	24	4,1
	Total	169	100,0	134	100,0	279	100,0	582	100,0
Mathématiques 30-1	Sous le seuil acceptable	54	33,5	14	40,0	–	–	85	39,7
	Acceptable	64	39,8	14	40,0	–	–	79	36,9
	Excellente	43	26,7	7	20,0			50	23,4
	Total	161	100,0	35	100,0	18	100,0	214	100,0
Mathématiques 30-2	Sous le seuil acceptable	45	42,1	13	61,9	–	–	97	56,1
	Acceptable	55	51,4	8	38,1	–	–	69	39,9
	Excellente	7	6,5					7	4,0
	Total	107	100,0	21	100,0	45	100,0	173	100,0
Français 30-1	Acceptable	–	–					–	–
	Excellente	–	–					–	–
	Total	–	–					–	–
Langue française 30-1	Sous le seuil acceptable	–	–					–	–
	Acceptable	50	82,0					50	82,0
	Excellente	–	–					–	–
	Total	61	100,0					61	100,0

Sciences humaines 30-1	Sous le seuil acceptable	34	25,8	–	–	–	–	58	32,8
	Acceptable	85	64,4	12	57,1	–	–	103	58,2
	Excellente	13	9,8	–	–			16	9,0
	Total	132	100,0	21	100,0	24	100,0	177	100,0
Sciences humaines 30-2	Sous le seuil acceptable	28	50,0			45	77,6	73	57,5
	Acceptable	28	50,0	13	100,0	13	22,4	54	42,5
	Excellente								
	Total	56	100,0	13	100,0	58	100,0	127	100,0
Biologie 30	Sous le seuil acceptable	57	32,6	32	50,8	40	80,0	129	44,8
	Acceptable	98	56,0	23	36,5	10	20,0	131	45,5
	Excellente	20	11,4	8	12,7			28	9,7
	Total	175	100,0	63	100,0	50	100,0	288	100,0
Chimie 30	Sous le seuil acceptable	72	49,7	20	40,8	–	–	97	48,3
	Acceptable	52	35,9	21	42,9	–	–	75	37,3
	Excellente	21	14,5	8	16,3			29	14,4
	Total	145	100,0	49	100,0	7	100,0	201	100,0
Physique 30	Sous le seuil acceptable	21	30,9	10	71,4			31	37,8
	Acceptable	33	48,5	–	–			35	42,7
	Excellente	14	20,6	–	–			16	19,5
	Total	68	100,0	14	100,0			82	100,0

Tableau 22 : Nombre d'élèves qui ont obtenu la note « sous le seuil acceptable » (inférieure 50 %), « acceptable » (50 % ou plus), ou « excellente » (80 % ou plus) aux examens de fin d'études par région en 2019-2020.

		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%
Anglais 30-1	Sous le seuil acceptable	32	24,2	–	–	26	70,3	69	34,3
	Acceptable	93	70,5	20	62,5	11	29,7	124	61,7
	Excellente	7	5,3	–	–			8	4,0
	Total	132	100,0	32	100,0	37	100,0	201	100,0
Anglais 30-1	Sous le seuil acceptable	20	17,7	–	–	97	52,7	125	33,9
	Acceptable	84	74,3	62	86,1	–	–	232	62,9
	Excellente	9	8,0	–	–	–	–	12	3,3
	Total	113	100,0	72	100,0	184	100,0	369	100,0
Mathématiques 30-1	Sous le seuil acceptable	43	38,1	–	–	–	–	53	40,5
	Acceptable	40	35,4	–	–	–	–	46	35,1
	Excellente	30	26,5	–	–			32	24,4
	Total	113	100,0	9	100,0	9	100,0	131	100,0
Mathématiques 30-2	Sous le seuil acceptable	31	49,2	–	–	–	–	66	62,9
	Acceptable	–	–	–	–	–	–	–	–
	Excellente	–	–					–	–
	Total	63	100,0	12	100,0	30	100,0	105	100,0
Français 30-1	Acceptable	–	–					–	–
	Excellente	–	–					–	–
	Total	–	–					–	–
Langue française 30-1	Sous le seuil acceptable	–	–					–	–
	Acceptable	34	85,0					34	85,0
	Excellente	–	–					–	–
	Total	40	100,0					40	100,0

Sciences humaines 30-1	Sous le seuil acceptable	-	-	-	-	-	-	-	-
	Acceptable	49	65,3	-	-	-	-	54	60,0
	Excellente	-	-					-	-
	Total	75	100,0	-	-	11	100,0	90	100,0
Sciences humaines 30-2	Sous le seuil acceptable	13	43,3			31	77,5	44	59,5
	Acceptable	17	56,7	-	-	9	22,5	30	40,5
	Excellente								
	Total	30	100,0	-	-	40	100,0	74	100,0
Biologie 30	Sous le seuil acceptable	41	36,3	20	66,7	-	-	86	49,4
	Acceptable	61	54,0	-	-	-	-	74	42,5
	Excellente	11	9,7	-	-			14	8,0
	Total	113	100,0	30	100,0	31	100,0	174	100,0
Chimie 30	Sous le seuil acceptable	50	52,1	7	41,2	-	-	60	51,7
	Acceptable	35	36,5	-	-			41	35,3
	Excellente	11	11,5	-	-			15	12,9
	Total	96	100,0	17	100,0	-	-	116	100,0
Physique 30	Sous le seuil acceptable	12	30,8	-	-			16	37,2
	Acceptable	18	46,2					18	41,9
	Excellente	9	23,1					9	20,9
	Total	39	100,0	-	-			43	100,0



**Examen de l'éducation de la prématernelle à la 12^e année
par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation**

3^e partie : Mesure du rendement des résultats

Mesures du rendement des résultats

Nous nous attarderons maintenant aux mesures du rendement qui ont trait aux résultats du système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année. Nombre des résultats recensés ici sont des mesures de réussite et de bien-être des élèves et des enseignants qui portent notamment sur les questions suivantes : Aux TNO, les élèves du secondaire passent-ils leurs cours? Quel est le taux de diplomation aux TNO? La transition des élèves du secondaire se fait-elle de manière harmonieuse? Les jeunes des TNO parviennent-ils à faire une transition réussie après leurs études secondaires?

Le système d'éducation n'est pas l'unique responsable des résultats notés dans la présente section. Tous les résidents et les organisations des TNO ont un rôle à jouer pour favoriser la réussite des élèves ténois.

Voici les mesures de résultats de la présente section :

- Taux d'enfants sur la bonne voie (Instrument de mesure du développement de la petite enfance [IMDPE]) selon la fréquentation de la prématernelle
- Sentiment de lien des élèves de 4^e et 7^e années envers les adultes à l'école
- Taux d'assiduité par niveau de la 1^{re} à la 12^e année
- Taux de réussite des élèves du secondaire dans les matières de base
- Taux de diplomation au secondaire
- Pourcentage des élèves de 12^e année qui entreprennent un programme postsecondaire

Taux d'enfants sur la bonne voie (IMDPE) selon la fréquentation de la prématernelle

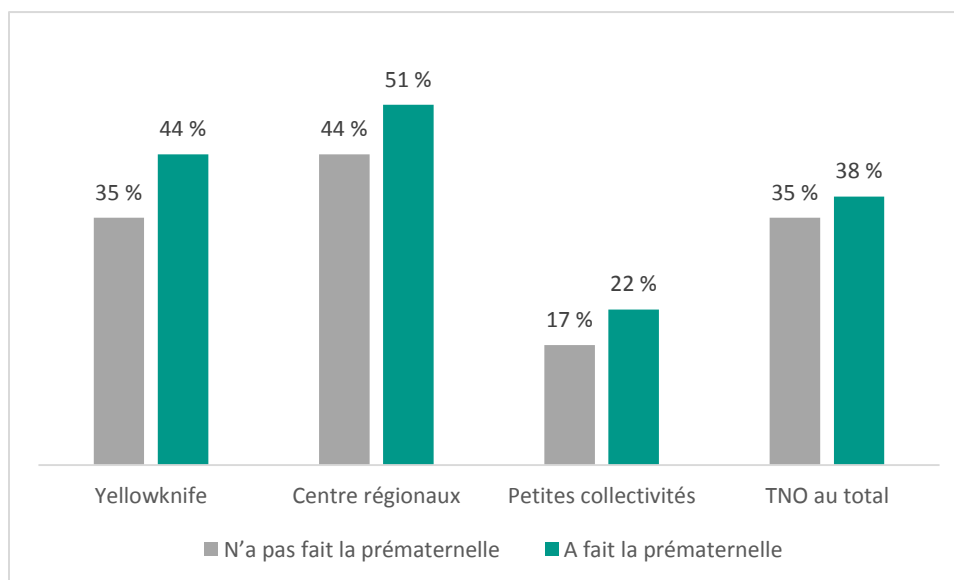
Pourquoi utiliser cette mesure?

Dans la section des intrants, les données présentées de l'IMDPE montrent qu'une proportion relativement faible d'enfants des TNO est sur la bonne voie. Certaines conclusions sont cependant prometteuses, comme les possibles bienfaits de la prématernelle sur le développement de l'enfant.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le programme de prématernelle a été mis en place aux TNO pendant l'année scolaire 2017-2018. Depuis, le MÉCF peut comparer les taux d'enfants sur la bonne voie selon la fréquentation de la prématernelle. Chez les enfants qui ont fréquenté la prématernelle, 38 % sont « sur la bonne voie » dans leur développement à la maternelle, contre 35 % chez les enfants qui ne l'ont pas fréquentée (Figure 27). C'est à Yellowknife que l'écart est le plus marqué.

Figure 27 : Pourcentage des élèves de la maternelle qui sont sur la bonne voie dans leur développement par participation à la prématernelle et type de collectivité (de 2017 à 2020).



Sentiment de lien des élèves de 4^e et 7^e années envers les adultes à l'école

Pourquoi utiliser cette mesure?

Rappelons que l'Instrument de mesure du développement des années intermédiaires (IMDAI) dont fait l'objet la section « Santé et bien-être des élèves de 4^e et 7^e années » (p. 9) est un outil qui donne un éclairage sur la santé générale des élèves de la 4^e et de la 7^e années des TNO. Il donne aussi un aperçu du sentiment de lien que les élèves éprouvent envers les adultes de l'école. Ces adultes, membres du corps enseignant, de la direction et du personnel scolaire, occupent une position idéale pour entretenir des liens privilégiés avec les élèves. Les recherches montrent que les relations saines entre les élèves et les adultes du milieu scolaire favorisent la santé mentale et le bien-être en général⁶. Dans une relation élève-adulte, la présence d'un sentiment de lien est la preuve que l'élève a confiance en au moins un adulte de l'école et qu'il estime que cette personne est à son écoute et se soucie de lui.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

De manière générale aux TNO, 65 % des élèves de la 4^e année et 60 % des élèves de la 7^e année ont manifesté un bien-être élevé à l'égard de leur relation avec les adultes à l'école pendant l'année scolaire 2019-2020.

Au cours des années scolaires 2018-2019 et 2019-2020, les élèves de la 4^e année des centres régionaux sont moins nombreux que dans les autres types de collectivités à avoir manifesté un bien-être élevé à l'égard de leur relation avec les adultes à l'école. La tendance s'inverse pourtant en 7^e année, où moins d'élèves des petites collectivités ont manifesté un bien-être élevé à l'égard de leur relation avec les adultes du milieu scolaire, en comparaison aux autres types de collectivité.

Dans les centres régionaux, tant en 4^e qu'en 7^e année, le pourcentage des élèves qui manifestent un bien-être élevé à l'égard de leur relation avec des adultes à l'école connaît une croissance depuis l'année scolaire 2018-2019. Pendant la même période, le pourcentage des élèves de la 4^e année qui manifestent un bien-être élevé à l'égard de leur relation avec les adultes de l'école a toutefois reculé à Yellowknife.

Il n'en demeure pas moins que globalement, une grande proportion d'élèves ne manifeste pas un bien-être élevé à l'égard de ses relations avec les adultes qui travaillent dans les écoles des TNO. À l'école primaire et intermédiaire, les enfants ont un besoin vital d'entretenir une relation stimulante et bienveillante avec leur enseignant titulaire. En se montrant réceptifs et accueillants, les enseignants favorisent le bien-être émotionnel, stimulent la motivation, contribuent à la mobilisation et assurent la réussite des enfants au

⁶ Werner, E. E. (2013). *What can we learn about resilience from large-scale longitudinal studies?* Dans S. Goldstein et R. B. Brooks (Eds.), *Handbook of resilience in children* (p. 87 à 102). Springer, États-Unis. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-3661-4_6

début de l'adolescence⁷. Tous les élèves des TNO gagneraient à avoir des modèles d'adultes exemplaires et attentionnés qui voient le potentiel en eux.

Figure 28 : Pourcentage des élèves de la 4^e année qui ont manifesté un bien-être élevé à l'égard de leur relation avec les adultes de l'école, de 2015-2016 à 2019-2020.

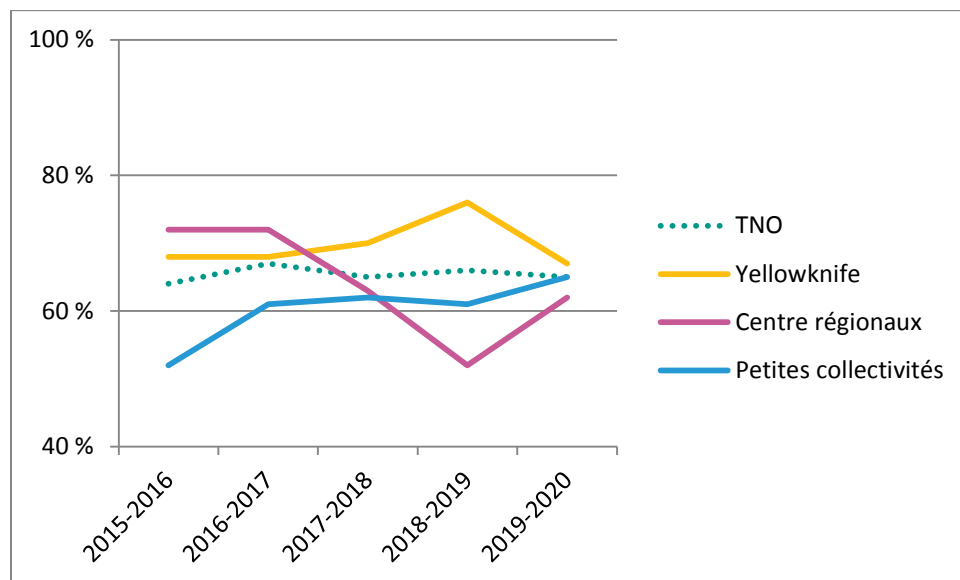
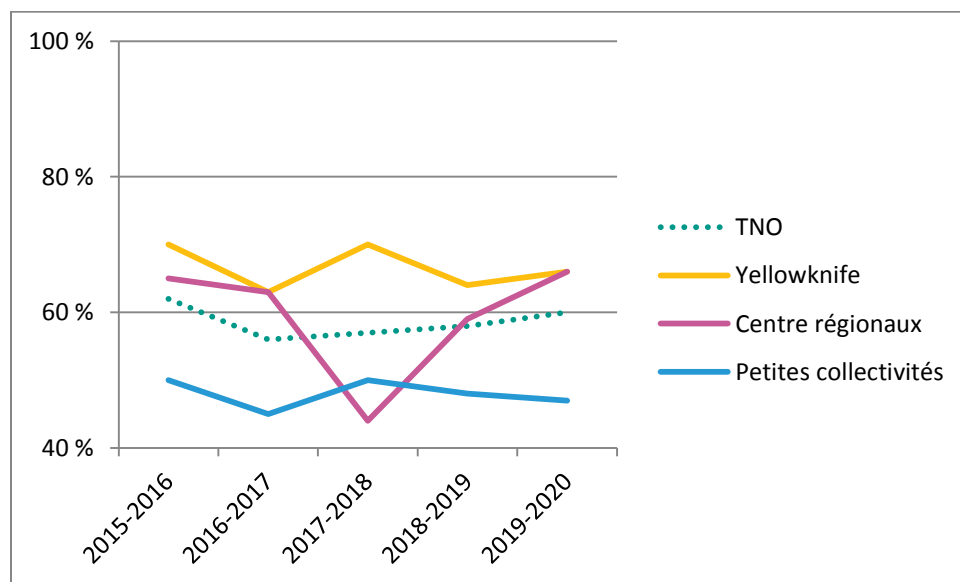


Figure 29 : Pourcentage des élèves de 7^e année qui ont manifesté un bien-être élevé à l'égard de leur relation avec les adultes de l'école, de 2015-2016 à 2019-2020.



⁷ Oberle, E., Guhn, M., Gadermann, A. M., Thomson, K., et Schonert-Reichl, K. A. (2018). *Positive mental health and supportive school environments: A population-level longitudinal study of dispositional optimism and school relationships in early adolescence*, dans *Social Science & Medicine*, 214, p. 154 à 161.

Taux d'assiduité par niveau, de la 1^{re} à la 12^e année

Pourquoi utiliser cette mesure?

Pour apprendre et pour passer son année scolaire, l'élève se doit de fréquenter l'école. L'assiduité n'est pas un facteur de la qualité d'une école, elle est le fruit d'un lien bien tissé entre l'école et la collectivité. Lorsque les élèves sont engagés, qu'on satisfait à leurs besoins particuliers et qu'on tient compte de leurs intérêts, qu'ils ressentent de l'appartenance et pensent que l'enseignant se soucie d'eux et que le programme d'études est pertinent, alors les élèves vont à l'école. Le *Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation*, par l'élaboration de nouveaux programmes d'études, vient consolider cette démarche. On s'attend à voir les taux d'assiduité progresser lorsque le système scolaire de la prématernelle à la 12^e année reflétera mieux les cultures des TNO et aidera les élèves à s'épanouir et à devenir des personnes autonomes et équilibrées.

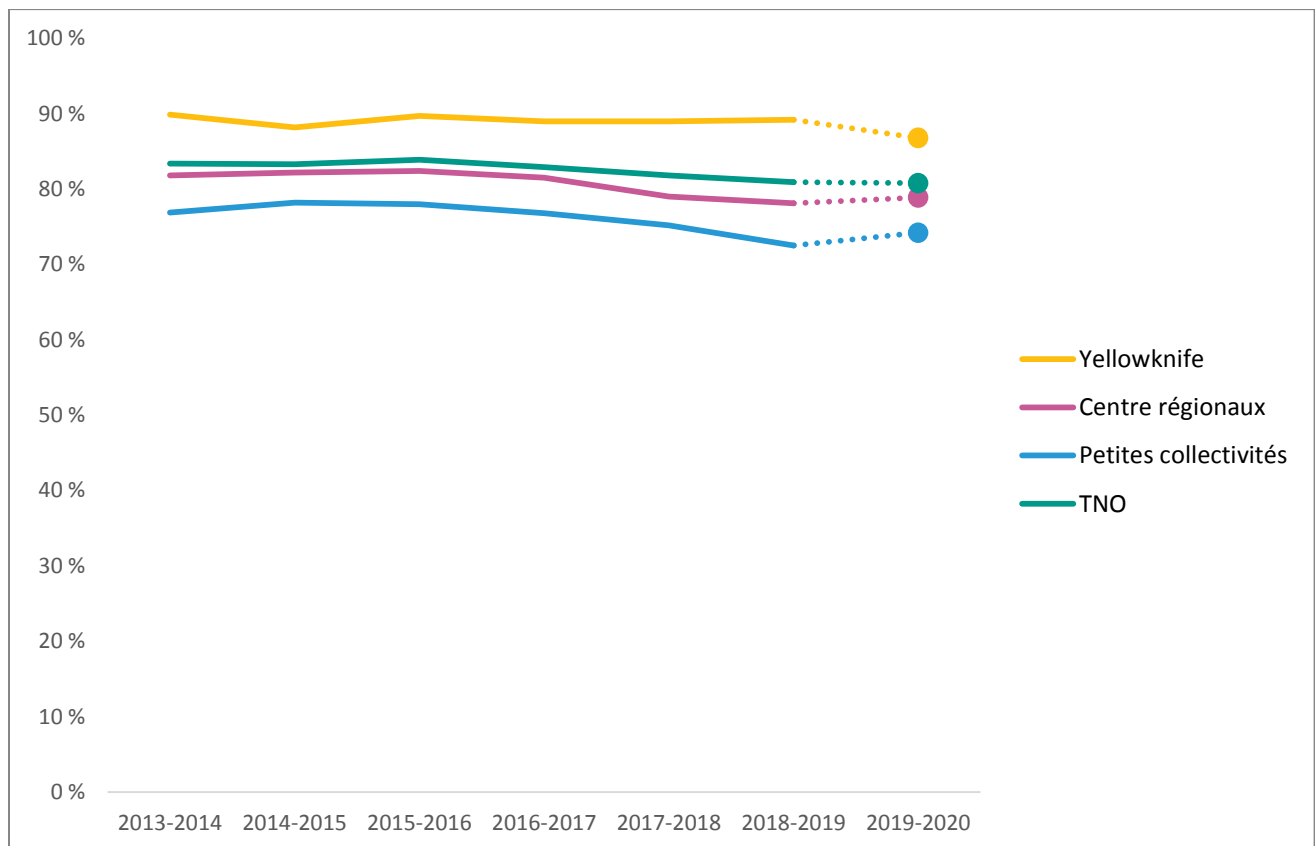
Que révèlent les résultats de cette mesure?

Face à la pandémie de COVID-19, les écoles des TNO ont dû fermer, et les élèves ont fait la transition vers l'apprentissage à distance au printemps de 2020. Les taux d'assiduité inscrits dans le présent rapport illustrent la portion de l'année scolaire où l'enseignement s'est déroulé en personne. Nous ne disposons d'aucune donnée sur l'assiduité pendant la période scolaire qui s'est déroulée à distance. Par conséquent, les taux d'assiduité de 2019-2020 ne seront pas forcément représentatifs de l'année scolaire ni comparables aux taux précédents. De plus, des problèmes statistiques en lien avec les inscriptions à l'école secondaire nous ont contraints de regrouper les données de plusieurs niveaux (la 10^e, la 11^e et la 12^e années ne sont pas comptabilisées séparément).

En 2019-2020, le taux d'assiduité général pendant les mois de collecte de données aux TNO était de 80,8 % (Tableau 23). Le taux d'assiduité moyen de l'année 2018-2019 était de 80 %, c'est-à-dire que les élèves des TNO manquaient une journée d'école par semaine en moyenne. Dans les centres régionaux et les petites collectivités, l'assiduité moyenne n'a pas cessé de diminuer depuis l'année scolaire 2015-2016 (Figure 30). La hausse apparente de l'assiduité dans les petites collectivités et les centres régionaux et sa diminution à Yellowknife, entre 2018-2019 et 2019-2020, pourraient s'expliquer par l'absence de données sur le printemps 2020 et ne devraient pas être jugées indicatives d'un changement des tendances précédentes. Les taux d'assiduité se sont, depuis l'année 2016-2017, maintenus à Yellowknife et ont tendu vers le bas dans les petites localités et les centres régionaux (Figure 30).

Les taux d'assiduité de 2019-2020 ne tiennent compte que de la partie de l'année où l'enseignement s'est déroulé en personne (du 2 septembre 2019 au 13 mars 2020).

Figure 30 : Taux d'assiduité moyen par type de collectivité de 2013-2014 à 2018-2019 et 2019-2020⁸.



⁸ Au printemps 2020, les élèves des TNO ont fait la transition vers l'apprentissage en ligne dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le taux d'assiduité de l'année scolaire 2019-2020 ne représente que la portion de l'année où l'enseignement a été donné en personne (du 2 septembre 2019 au 13 mars 2020). Puisque ce taux se limite à une partie de l'année, on ne peut pas en faire la comparaison directe avec le taux d'assiduité des années précédentes. La ligne pointillée qui se rattache aux lignes de données illustre l'impossibilité d'interpréter ces tendances.

Tableau 23 : Taux d'assiduité moyen (en %) par niveau scolaire et type de collectivité ou organisme scolaire en 2018-2019.

	Total	Prématernelle	Maternelle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Deuxième cycle du secondaire
TNO	80,9	74,4	83,3	84,1	85,8	85,5	86,6	87,0	85,4	86,1	83,0	79,6	72,3
Yellowknife	89,2	86,3	93,5	92,0	93,3	93,0	93,7	94,1	91,8	91,6	88,3	85,5	82,9
Centres régionaux	78,1	63,9	76,2	80,1	81,2	83,0	81,2	84,2	85,0	82,4	81,7	76,5	72,6
Petites collectivités	72,5	67,8	75,4	76,3	79,2	77,9	80,3	80,4	76,8	81,0	77,0	74,7	60,7
Organisme scolaire													
CSDBD	72,0	59,7	71,6	74,9	76,3	79,3	78,0	82,8	76,9	77,8	75,4	66,7	63,1
CSFTNO	92,1	83,9	89,0	93,4	86,4	93,6	95,8	95,2	92,3	95,3	96,1	97,2	91,0
CSDD	77,0	76,9	80,9	71,8	83,8	85,6	83,1	78,8	83,1	89,5	77,7	73,6	66,6
ASDD	87,6	84,3	97,4	85,7	86,8	81,1	84,3	89,6	88,7	93,0	78,8	97,6	90,6
ASDN	82,9	81,5	87,4	79,4	89,7	90,0	87,4	92,9	75,1	81,5	86,7	91,5	65,0
CSDS	75,3	71,9	76,9	78,2	83,4	76,8	87,1	79,7	84,8	82,2	81,5	77,6	61,0
CSDSS	79,2	76,3	79,3	84,6	83,9	82,4	84,2	83,6	84,3	81,6	81,5	79,6	72,1
ASCT	68,1	58,6	69,9	74,1	74,2	73,7	74,6	78,3	74,0	82,4	75,2	77,9	58,2
ÉCY	90,6	90,0	95,4	93,9	95,3	95,8	95,3	96,1	94,4	93,2	86,5	89,2	82,0
YK1	87,9	83,1	91,8	90,6	92,0	91,1	91,9	92,5	89,9	89,6	89,5	82,1	83,2

Tableau 24 : Taux d'assiduité moyen (en %) par niveau scolaire et type de collectivité ou organisme scolaire, du 2 septembre 2019 au 13 mars 2020.

	Total	Prématernelle	Maternelle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Deuxième cycle du secondaire
TNO	80,9	74,4	83,3	84,1	85,8	85,5	86,6	87,0	85,4	86,1	83,0	79,6	74,6
Yellowknife	89,2	86,3	93,5	92,0	93,3	93,0	93,7	94,1	91,8	91,6	88,3	85,5	82,9
Centres régionaux	78,1	63,9	76,2	80,1	81,2	83,0	81,2	84,2	85,0	82,4	81,7	76,5	74,6
Petites collectivités	72,5	67,8	75,4	76,3	79,2	77,9	80,3	80,4	76,8	81,0	77,0	74,7	65,9
Organisme scolaire													
CSDBD	72,0	59,7	71,6	74,9	76,3	79,3	78,0	82,8	76,9	77,8	75,4	66,7	60,2
CSFTNO	92,1	83,9	89,0	93,4	86,4	93,6	95,8	95,2	92,3	95,3	96,1	97,2	91,1
CSDD	77,0	76,9	80,9	71,8	83,8	85,6	83,1	78,8	83,1	89,5	77,7	73,6	66,0
ASDD	87,6	84,3	97,4	85,7	86,8	81,1	84,3	89,6	88,7	93,0	78,8	97,6	96,7
ASDN	82,9	81,5	87,4	79,4	89,7	90,0	87,4	92,9	75,1	81,5	86,7	91,5	71,6
CSDS	75,3	71,9	76,9	78,2	83,4	76,8	87,1	79,7	84,8	82,2	81,5	77,6	66,8
CSDSS	79,2	76,3	79,3	84,6	83,9	82,4	84,2	83,6	84,3	81,6	81,5	79,6	74,0
ASCT	68,1	58,6	69,9	74,1	74,2	73,7	74,6	78,3	74,0	82,4	75,2	77,9	72,4
ÉCY	90,6	90,0	95,4	93,9	95,3	95,8	95,3	96,1	94,4	93,2	86,5	89,2	85,1
YK1	87,9	83,1	91,8	90,6	92,0	91,1	91,9	92,5	89,9	89,6	89,5	82,1	81,2

Taux de réussite des élèves du secondaire dans les matières de base

Pourquoi utiliser cette mesure?

En 10^e, 11^e et 12^e année, les élèves du secondaire doivent obtenir une mention de réussite dans certains cours afin de passer au niveau suivant. Dans cette section, les graphiques et les tableaux donnent une idée du pourcentage des élèves des 10^e, 11^e et 12^e années qui ont obtenu 50 % ou plus dans les matières de base, illustrant donc l'évolution temporelle des résultats dans les collectivités. Les matières de base (français, anglais, mathématiques, sciences et sciences humaines ainsi qu'études nordiques) désignent les matières que tous les élèves du secondaire doivent réussir afin de passer au niveau suivant ou de satisfaire aux exigences du secondaire⁹.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par un recul du pourcentage des élèves de la 10^e année ayant obtenu une mention réussite dans les petites collectivités et les centres régionaux. En effet, le taux de réussite des élèves de la 10^e année est passé de 86 % à 73 % dans les centres régionaux et de 74 % à 61 % dans les petites collectivités. Or, le taux de réussite des élèves de 12^e année a connu une hausse pendant la même période. Il est passé de 90 % à 92 % dans les centres régionaux et de 74 % à 85 % dans les petites collectivités. Cette augmentation se maintient depuis maintenant deux ans, malgré les effets de la pandémie de COVID-19. Le taux de réussite des élèves de la 12^e année va croissant dans les petites collectivités et les centres régionaux depuis l'année scolaire 2017-2018.

La pandémie de COVID-19 a influé sur les taux de réussite de 2019-2020. Le passage à l'apprentissage à distance et les changements apportés à l'enseignement, comme l'impossibilité de passer les examens menant à l'obtention du diplôme, ont eu des conséquences sur les taux de réussite. Dans la comparaison avec les taux des années précédentes, il faut tenir compte des changements pédagogiques provoqués par la pandémie.

⁹ Au printemps 2020, les élèves des TNO ont fait la transition vers l'apprentissage en ligne dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le taux d'assiduité de l'année scolaire 2019-2020 ne représente que la portion de l'année où l'enseignement a été donné en personne (du 2 septembre 2019 au 13 mars 2020). Puisque ce taux se limite à une partie de l'année, on ne peut pas en faire la comparaison directe avec le taux d'assiduité des années précédentes. La ligne pointillée qui se rattache aux lignes de données illustre l'impossibilité d'interpréter ces tendances.

⁹ Dans l'analyse réalisée dans la présente section, la liste exhaustive des matières de base comprend les sciences 10 et les études nordiques ainsi que les cours suivants se terminant par un tiret 1 ou 2 : MATH 10C; MATH 10-3; MATH 20-2; MATH 20-1; MATH 30-2; MATH 30-1; ELA 10-2; ELA 10-1; ELA 20-2; ELA 20-1; ELA 30-2; ELA 30-1; FRA 10-2; FRA 10-1; FRA 20-2; FRA 20-1; FRA 30-2; FRA 30-1; FLA 10-2; FLA 10-1; FLA 20-2; FLA 20-1; FLA 30-2; FLA 30-1; SST 10-2; SST 10-1; SST 20-2; SST 20-1; SST 30-2; SST 30-1.

Figure 31 : Pourcentage des élèves ayant réussi leurs matières de base par niveau à Yellowknife de 2013-2014 à 2019-2020.

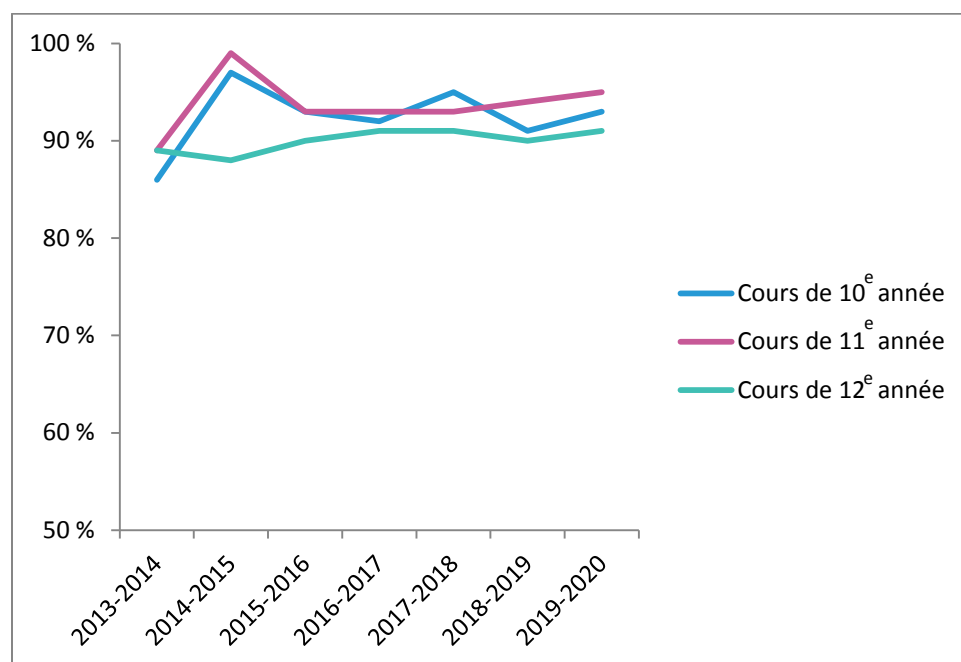


Figure 32 : Pourcentage des élèves ayant réussi leurs matières de base par niveau dans les centres régionaux de 2013-2014 à 2019-2020.

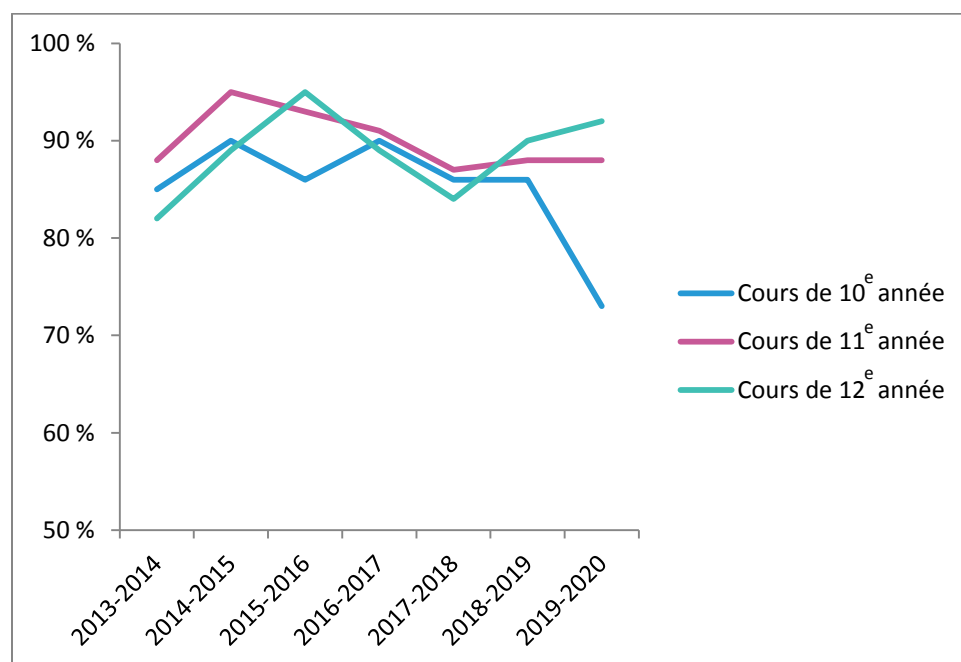


Figure 33 : Pourcentage des élèves ayant réussi leurs matières de base par niveau dans les petites collectivités de 2013-2014 à 2019-2020.

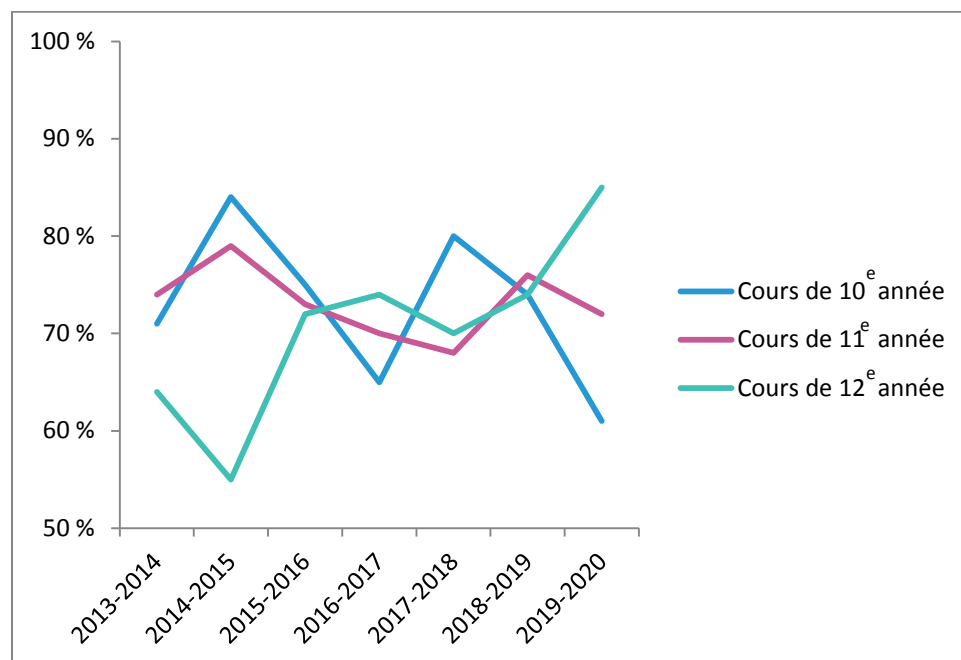


Tableau 25 : Réussite dans les matières de base à l'école secondaire par type de collectivité et niveau scolaire en 2018-2019.

2018-2019		Type de collectivité							
		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
10^e année									
ELA102	Échec	11	15,1	11	20,4	64	41,3	86	30,5
	Réussite	62	84,9	43	79,6	91	58,7	196	69,5
ELA101	Échec	7	4,5	8	13,1	–	16,7	20	8,1
	Réussite	149	95,5	53	86,9	–	83,3	227	91,9
FRA101	Échec								
	Réussite	–	100,0	–	100,0			–	100,0
FRA102	Échec								
	Réussite	–	100,0	–	100,0			–	100,0
FLA102	Échec								
	Réussite								
FLA101	Échec	–	1,9					–	1,5
	Réussite	–	98,1	7	100,0	7	100,0	–	98,5
SST102	Échec	20	22,2	10	20,0	33	23,2	63	22,3
	Réussite	70	77,8	40	80,0	109	76,8	219	77,7
SST101	Échec	–	3,3	8	12,5	–	11,5	16	6,6
	Réussite	–	96,7	56	87,5	–	88,5	225	93,4
NTHSD10	Échec	30	11,0	10	10,8	28	20,0	68	13,5
	Réussite	242	89,0	83	89,2	112	80,0	437	86,5
SCIENCE10	Échec	15	7,7	11	14,7	22	25,3	48	13,5
	Réussite	179	92,3	64	85,3	65	74,7	308	86,5
Total		992		411		587		1990	
Réussite totale		903	91,0	353	85,9	432	73,6	1688	84,8
11^e année									
MATH202	Échec	–	7,5	–	19,0	13	37,1	22	17,9
	Réussite	–	92,5	–	81,0	22	62,9	101	82,1
MATH201	Échec	–	3,1	–	17,9	–	5,0	9	6,2
	Réussite	–	96,9	–	82,1	–	95,0	136	93,8
ELA202	Échec	16	16,5	–	6,8	36	27,3	55	20,1
	Réussite	81	83,5	–	93,2	96	72,7	218	79,9
ELA201	Échec	7	4,5	7	16,3	–	15,0	20	8,4
	Réussite	147	95,5	36	83,7	–	85,0	217	91,6
FRA202	Échec								
	Réussite	–	100,0	–	100,0			–	100,0

FRA201	Échec								
	Réussite	-	100,0	-	100,0			-	100,0
FLA202	Échec								
	Réussite								
FLA201	Échec								
	Réussite	32	100,0	-	100,0			33	100,0
SST202	Échec	11	13,6	-	6,0	44	27,8	58	20,1
	Réussite	70	86,4	-	94,0	114	72,2	231	79,9
SST201	Échec	-	1,3	-	12,1	-	3,1	7	3,2
	Réussite	-	98,7	-	87,9	-	96,9	214	96,8
Total		687		224		417		1328	
Réussite totale		643	93,6	198	88,4	316	75,8	1157	87,1
12^e année									
MATH302	Échec	8	12,3	-	22,2	7	33,3	17	17,9
	Réussite	57	87,7	-	77,8	14	66,7	78	82,1
MATH301	Échec	7	7,6	-	11,5	-	66,7	12	9,9
	Réussite	85	92,4	-	88,5	-	33,3	109	90,1
ELA302	Échec	9	11,8	-	11,5	36	28,8	51	20,2
	Réussite	67	88,2	-	88,5	89	71,2	202	79,8
ELA301	Échec	14	9,9	-	8,5	-	19,4	24	11,0
	Réussite	127	90,1	-	91,5	-	80,6	195	89,0
FRA302	Échec								
	Réussite	-	100,0	-	100,0			-	100,0
FRA301	Échec								
	Réussite	-	100,0					-	100,0
FLA302	Échec								
	Réussite			-	100,0			-	100,0
FLA301	Échec	-	4,2					-	4,2
	Réussite	-	95,8					-	95,8
SST302	Échec	8	27,6	-	16,7	-	9,5	11	19,6
	Réussite	21	72,4	-	83,3	-	90,5	45	80,4
SST301	Échec	8	10,7	-	5,6	-	33,3	10	10,4
	Réussite	67	89,3	-	94,4	-	66,7	86	89,6
Total		505		163		204		872	
Réussites totales		450	89,1	146	89,6	150	73,5	746	85,6

Tableau 26 : Réussite dans les matières de base à l'école secondaire par type de collectivité et niveau scolaire en 2019-2020.

2019-2020		Type de collectivité							
		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
10^e année									
ELA102	Échec	10	11,8	29	43,9	95	48,0	134	38,4
	Réussite	75	88,2	37	56,1	103	52,0	215	61,6
ELA101	Échec	-	6,8	-	8,6	-	31,1	-	11,6
	Réussite	-	93,2	-	91,4	-	68,9	-	88,4
FRA101	Échec	-	25,0					-	16,7
	Réussite	-	75,0	-	100,0			-	83,3
FRA102	Échec								
	Réussite	-	100,0					-	100,0
FLA102	Échec								
	Réussite								
FLA101	Échec								
	Réussite	31	100,0	-	100,0			33	100,0
SST102	Échec	-	10,4	-	46,3	-	45,8	-	36,5
	Réussite	-	89,6	-	53,7	-	54,2	-	63,5
SST101	Échec	-	2,0	-	18,4	-	25,0	-	8,2
	Réussite	-	98,0	-	81,6	-	75,0	-	91,8
NTHSD10	Échec	15	7,6	20	16,3	49	28,0	84	16,9
	Réussite	183	92,4	103	83,7	126	72,0	412	83,1
SCIENCE10	Échec	12	7,2	26	32,9	35	39,8	73	21,9
	Réussite	155	92,8	53	67,1	53	60,2	261	78,1
Total		861		446		674		1981	
Réussites totales		802	93,1	326	73,1	409	60,7	1537	77,6
11^e année									
MATH202	Échec	-	5,9	-	6,9	-	11,1	-	7,4
	Réussite	-	94,1	-	93,1	-	88,9	-	92,6
MATH201	Échec	-	2,6	-	8,6	9	30,0	15	8,4
	Réussite	-	97,4	-	91,4	21	70,0	164	91,6
ELA202	Échec	-	8,8	-	23,7	-	37,7	-	25,0
	Réussite	-	91,3	-	76,3	-	62,3	-	75,0
ELA201	Échec	-	3,3	-	1,7	-	15,8	-	4,0
	Réussite	-	96,7	-	98,3	-	84,2	-	96,0
FRA202	Échec								
	Réussite	-	100,0	-	100,0			-	100,0

FRA201	Échec								
	Réussite	-	100,0	-	100,0			-	100,0
FLA202	Échec								
	Réussite								
FLA201	Échec	-	25,0					-	24,2
	Réussite	-	75,0	-	100,0			-	75,8
SST202	Échec	-	3,0	-	26,9	-	22,2	-	17,5
	Réussite	-	97,0	-	73,1	-	77,8	-	82,5
SST201	Échec	-	1,6	-	6,8	-	23,8	10	5,3
	Réussite	-	98,4	-	93,2	-	76,2	178	94,7
Total		574		266		293		1133	
Réussites totales		546	95,1	234	88,0	212	72,4	992	87,6
12^e année									
MATH302	Échec	-	9,5	-	5,9	-	30,8	-	11,4
	Réussite	-	90,5	-	94,1	-	69,2	-	88,6
MATH301	Échec	-	1,4	-	21,1			-	5,2
	Réussite	-	98,6	-	78,9	-	100,0	92	94,8
ELA302	Échec	-	17,8	-	2,4	-	17,3	31	14,6
	Réussite	-	82,2	-	97,6	-	82,7	182	85,4
ELA301	Échec	-	6,4	-	8,1	-	14,8	16	7,8
	Réussite	-	93,6	-	91,9	-	85,2	189	92,2
FRA302	Échec								
	Réussite	-	100,0	-	100,0			-	100,0
FRA301	Échec								
	Réussite	-	100,0	-	100,0			-	100,0
FLA302	Échec								
	Réussite								
FLA301	Échec								
	Réussite	30	100,0					30	100,0
SST302	Échec	-	26,3	-	10,0	-	10,0	13	19,1
	Réussite	-	73,7	-	90,0	-	90,0	55	80,9
SST301	Échec	-	6,0	-	6,7			-	5,5
	Réussite	-	94,0	-	93,3	12	100,0	-	94,5
Total		545		145		158		848	
Réussites totales		496	91,0	134	92,4	134	84,8	764	90,1

Taux de diplomation au secondaire

Pourquoi utiliser cette mesure?

Obtenir son diplôme d'études secondaires est plus important aujourd'hui qu'il y a une génération. De plus en plus, les employeurs recherchent des candidats qui ont terminé leurs études secondaires. À l'échelle du pays, les statistiques révèlent un lien étroit entre le fait de ne pas détenir un diplôme d'études secondaires et celui de toucher un revenu faible. Aider les élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires est donc l'une des priorités du système scolaire des TNO, de la maternelle à la 12^e année.

En 2020, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) a adopté une nouvelle formule de mesure des taux de diplomation aux TNO. Cette nouvelle méthode permet de calculer le taux de diplomation en divisant le nombre de diplômés du secondaire (inscrits en 12^e année pour la première fois) par le nombre total d'élèves inscrits en 12^e année pour la première fois. Une nouvelle méthode a été mise en place en 2021 afin de répondre à la réalité unique des élèves ténois. Intitulée taux de diplomation de niveau secondaire après six ans, la nouvelle méthode divise le nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme en six ans par le nombre total d'élèves de la cohorte. Elle emploie un modèle migratoire pour éviter de comptabiliser les élèves qui quittent les TNO avant la fin de leur secondaire, ce qui abaisserait le taux réel¹⁰.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

En 2020, le taux de diplomation de niveau secondaire après six ans aux TNO était de 58 % (Tableau 27). Si l'on examine les taux de diplomation au secondaire par type de collectivité, Yellowknife affichait le taux d'obtention du diplôme le plus élevé en 2020, soit 69 % (Tableau 27). Auparavant, les taux de diplomation pour Yellowknife et les centres régionaux étaient assez proches. Globalement, les taux de diplomation après 6 ans ont amorcé une lente courbe ascendante depuis 2012 (Figure 34).

Les taux de diplomation dans les petites collectivités ont connu une baisse prononcée depuis 2013, tandis que les taux à Yellowknife sont restés autour de 60 %. Les centres régionaux tendent à obtenir des taux de diplomation plus élevés qu'à Yellowknife, sans que se dégage de tendance particulière à la hausse ou à la baisse (Figure 34).

Depuis 2015, l'écart entre les taux des élèves autochtones et non autochtones a gravité autour de 35 % (Figure 35 et Tableau 28). Par conséquent, la hausse du taux de diplomation après six ans n'est pas liée à des changements dans les taux de diplomation par origine ethnique.

¹⁰ Pour en savoir plus sur la nouvelle méthode de calcul du taux de diplomation, consultez la page Web sur les taux de diplomation du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Les taux de diplomation de 2020 ont été légèrement touchés par la pandémie de COVID-19. Or, puisque le taux de diplomation après six ans implique que les élèves ont jusqu'à six ans pour terminer le secondaire et que la cohorte étudiante concernée par le taux calculé en 2020 a commencé ses études secondaires pendant l'année scolaire 2014-2015, l'effet de la pandémie sur ce groupe est probablement faible.

Les conséquences de la pandémie se feront davantage sentir sur le taux de diplomation sur six ans de la cohorte qui était en 3^e et 4^e année du secondaire pendant la pandémie; cette réalité sera prise en compte dans le taux de diplomation sur six ans de 2022 et de 2023.

Figure 34 : Diplomation sur 6 ans par type de collectivité, de 2011 à 2020.

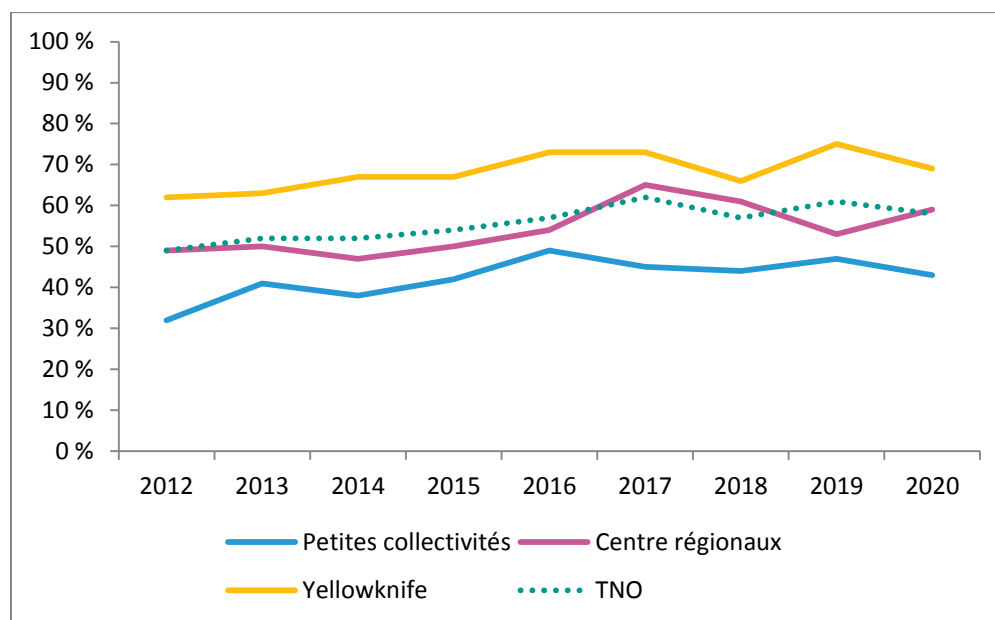


Figure 35 : Taux de diplomation après 6 ans par origine ethnique, de 2011 à 2020.

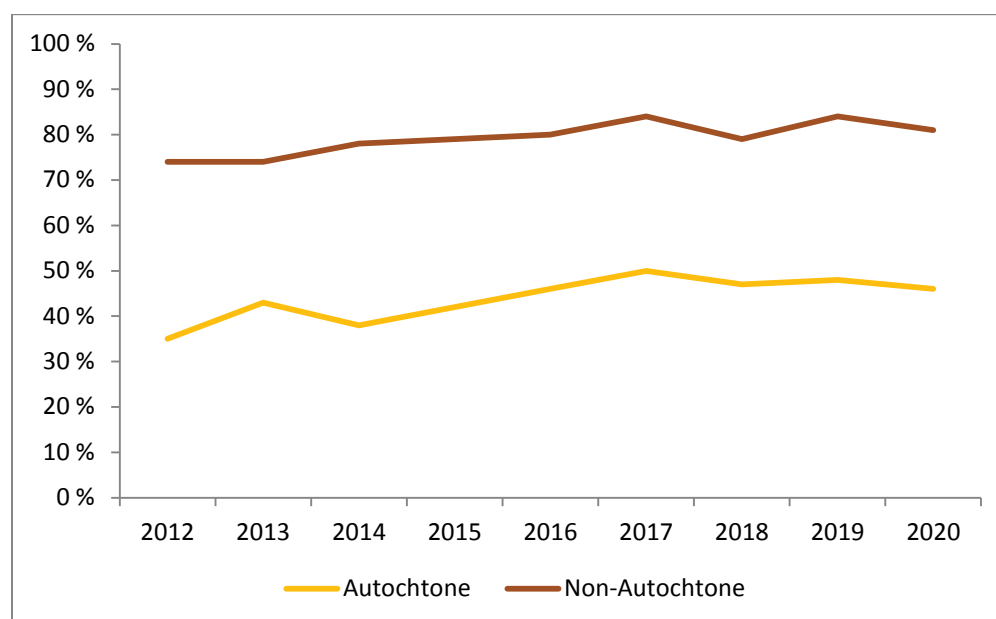


Tableau 27 : Pourcentage (en %) des élèves de la 12^e année ayant obtenu leur diplôme chaque année par type de collectivité, de 2010 à 2020.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Yellowknife	66	62	63	67	67	73	73	66	75	69
Centres régionaux	58	49	50	47	50	65	65	61	53	59
Petites collectivités	33	32	41	38	42	45	45	44	47	43
TNO	53	49	52	52	54	57	62	57	61	58

Tableau 28 : Pourcentage (en %) des élèves de la 12^e année ayant obtenu leur diplôme chaque année par origine ethnique, de 2010 à 2020.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autochtone	41	35	43	38	42	46	50	47	48	46
Non-Autochtone	72	74	74	78	79	80	84	79	84	81

Pourcentage d'élèves de 12^e année qui s'inscrivent à un programme postsecondaire

Pourquoi utiliser cette mesure?

Le système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année est conçu pour outiller les jeunes à passer à l'étape suivante de leur vie, qu'il s'agisse de s'inscrire à une formation postsecondaire, de percer le marché du travail, d'apprendre un métier ou de suivre un programme d'apprenti. Dans la présente section, les graphiques et les tableaux montrent le nombre de diplômés du secondaire qui entreprennent des programmes postsecondaires dans les trois années suivant l'obtention de leur diplôme. Les programmes postsecondaires pris en compte comprennent les programmes menant à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme et d'un grade universitaire ainsi que les programmes universitaires et collégiaux du Collège Aurora et les programmes d'accès collégiaux.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

De 2014 à 2017, le pourcentage de diplômés du secondaire des TNO s'inscrivant à un programme d'études postsecondaires dans les trois années suivant l'obtention de leur diplôme a oscillé entre 55 et 60 %. Moins de 10 % des élèves qui entreprennent des études secondaires dans les trois années suivant l'obtention de leur diplôme s'inscrivent à l'un des programmes d'accès collégial du Collège Aurora (8 % en 2014; 5 % en 2015; 7 % en 2016; et 5 % en 2017). Ainsi, la plupart d'entre eux optent pour un programme menant à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire.

Le pourcentage des diplômés dans les petites collectivités qui s'inscrivent à un programme postsecondaire dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme secondaire a reculé de 12 % de 2014 à 2017.

Il serait également utile de connaître le pourcentage de diplômés du secondaire qui intègrent le marché du travail après leurs études secondaires. Les études et la formation postsecondaires ne constituent pas le premier choix de tout le monde après le secondaire; par conséquent, il serait utile d'avoir un portrait plus représentatif des différents choix que font les étudiants après leur secondaire. Le MÉCF travaille actuellement sur une mesure de ce genre.

Figure 36 : Pourcentage des diplômés du secondaire qui ont été acceptés dans un programme postsecondaire dans les trois ans par type de collectivité, de 2014 à 2017.

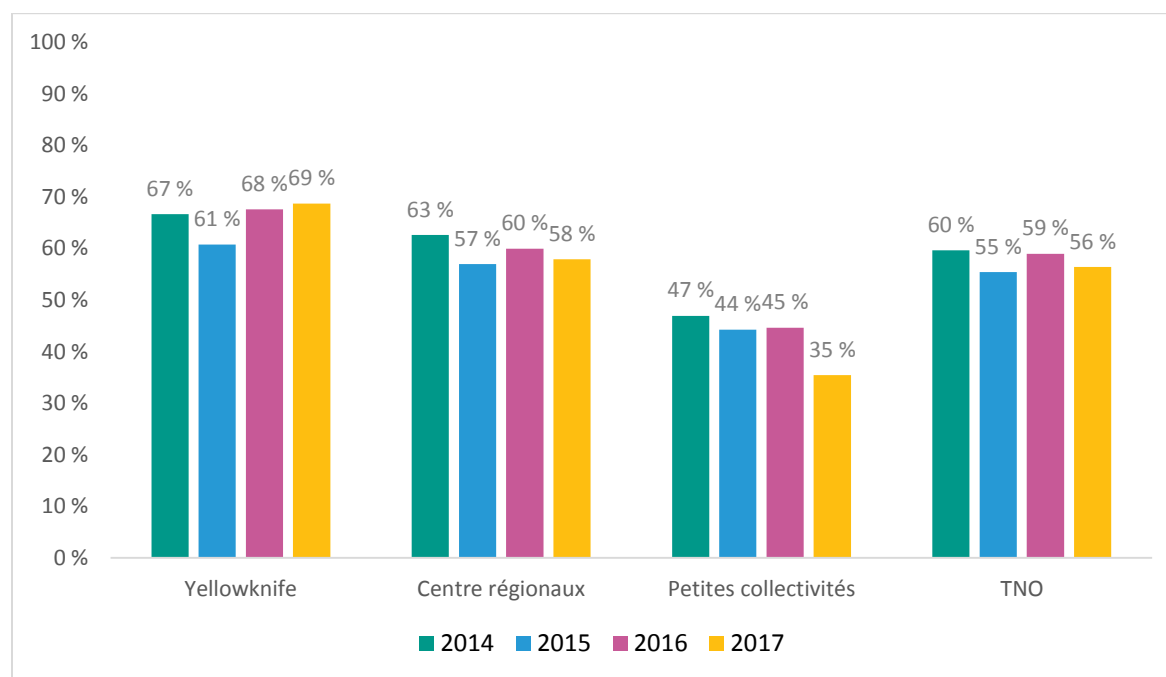


Tableau 29 : Nombre de diplômés du secondaire qui ont été acceptés dans un programme postsecondaire dans les trois ans par type de collectivité, de 2014 à 2017.

		Nombre d'élèves diplômés du secondaire	Nombre d'élèves diplômés ayant accédé à un programme postsecondaire (dans les trois ans)	Pourcentage d'élèves diplômés ayant accédé à un programme postsecondaire (dans les trois ans)
2014	Yellowknife	225	150	67 %
	Centres régionaux	99	62	63 %
	Petites collectivités	147	69	47 %
	TNO	471	281	60 %
2015	Yellowknife	209	127	61 %
	Centres régionaux	100	57	57 %
	Petites collectivités	113	50	44 %
	TNO	422	234	55 %
2016	Yellowknife	179	121	68 %
	Centres régionaux	75	45	60 %

	Petites collectivités	112	50	45 %
	TNO	366	216	59 %
2017	Yellowknife	176	121	69 %
	Centres régionaux	88	51	58 %
	Petites collectivités	110	39	35 %
	TNO	374	211	56 %

